

BUSSAC info



N° 56

DEUXIEME TRIMESTRE 1995

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

N° 56

DEUXIEME TRIMESTRE 1995

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Comité de rédaction:
M.C. Allinand, R. Bouraud, M.J.
Chapuis, B. Gaillard, N. Guiter,
M.C. Pommier

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 27 mars 1995
- 5 Conseil municipal du 13 avril 1995
- 6 Conseil municipal du 8 mai 1995
- 8 Conseils municipaux du 30 mai et du 16 juin 1995
- 11 Budget primitif 1995
- 15 Elections à Bussac
- 16 Organigramme de la mairie

Informations locales

- 17 Etat civil - faire part - message.
- 18 Photos-travaux
- 20 Bref et vrac
- 22 Conseil d'école du 4 avril 1995
- 23 Conseil d'école du 2 juin 1995
- 24 Séjour au centre permanent des classes de mer
- 25 La fête de l'école, départ en retraite de Jean Guiter
- 27 Graines de champion, bibliothèque

La parole aux lecteurs

- 29 Le printemps

Foyer rural

- 30 Le mot du président
- 30 Assemblée générale du Foyer rural
- 36 Chorale
- 37 Section boules
- 40 Initiation à l'informatique, tennis info
- 41 Gymnastique volontaire
- 43 Club couture
- 44 Section jumelage - Exposition de peinture
- 46 Section remise en forme

En couverture : roses trémières

**Dame cherche enfants à garder
(assistante maternelle agréée)
ou ménages
S'adresser Madame Havard
44, chemin des Pins
Tel. 46 91 08 76**

**Couple cherche pour année scolaire 95-96
personne afin de garder un enfant de 8 ans
à domicile, de 18h à 23h.
Tel. 46 91 74 12 à Bussac**

**A VENDRE
VTT junior
Prix 400 F
Tel. 46 93 56 02**

Artisan plâtrier

Jacques MENUET

Carrelage
Placo-plâtre
Cheminées et foyers fermés
Escaliers sur voûte sarrazine

1, chemin des motillons
17100 Bussac sur Charente
Tel. 46.93.46.75

Editorial

Avec 87% de participation aux élections présidentielles, 83% au premier tour des élections municipales, dépassant très largement les taux départementaux et nationaux, les Bussacais ont une nouvelle fois manifesté leur civisme.

En accordant dès le premier tour 60% de leurs suffrages à l'Equipe d'Action Démocratique ils lui ont adressé un double message : reconnaissance du travail accompli, confiance pour l'avenir.

Consciente des responsabilités que lui confère cette confiance massive, dès le 16 juin la nouvelle équipe s'est mise au travail. Fidèle à ses engagements elle veillera à poursuivre le développement harmonieux de notre commune.

Guy Chapuis



Conseil municipal 27 mars

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 27 mars à 18 h, sous la présidence de monsieur Guy Chapuis, maire et en présence de monsieur Couval, receveur.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1995

Le conseil municipal vote à l'unanimité le B.P ainsi équilibré :

dépenses et recettes de Fonctionnement : 2 160 468 F

dépenses et recettes d'Investissement : 931 593 F

Les principaux programmes retenus sont :

acquisition de terrains : 15 000 F

acquisition de mobilier pour la salle municipale : 25 000 F
(12 tables et 50 chaises)

couverture de l'église : 50 000 F

réfection couverture des logements de l'école : 90 000 F

traitement des charpentes : 70 000 F
(groupe scolaire + logements)

provision pour travaux de viabilisation lotissement des Grands Champs : 228 000 F

Vote du taux des taxes

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil décide d'adopter pour 1995, les taux suivants :

Taxe d'habitation.....6,60%

Taxe foncière sur les propriétés bâties.....12,90%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties.....35,79%

Taxe professionnelle.....11,13%

Le maire souligne la très faible progression des recettes de fonctionnement et donc la nécessaire compression des dépenses correspondantes.

VOIRIE

Acquisition de terrain :

Le maire expose au conseil municipal que l'acquisition de la parcelle AC 532 permettrait de réaliser l'unité de la propriété communale au lieu-dit «les Grands Champs du Poirier» et faciliterait l'aménagement ultérieur de cette zone.

Le conseil municipal approuve ce projet et propose le prix de 7 F le m² (valeur de la parcelle voisine acquise en 94 - délibération du 20.06.94), soit 11.980 F pour une superficie de 16a 90ca.

Il charge le maire d'accomplir les formalités nécessaires.

Convention avec le syndicat d'électrification pour pose d'un poste d'alimentation zone des Grands Champs :

Afin de desservir en énergie électrique le lotissement des Grands Champs, le syndicat d'électrification propose à la commune de souscrire une convention entre les deux parties.

La commune autorise le SDEER à occuper le terrain de 16 m² en vue de l'édification d'un poste de transformation MT/BT.

Informations municipales

DIVERS

Fixation du taux de base de l'indemnité de logement instituteurs pour 94 :

Le maire informe le conseil municipal que monsieur le préfet lui a fait connaître son intention de faire progresser de 0,68% le taux de base de l'indemnité de logement des instituteurs.

Le conseil municipal prend acte de cette proposition.

Conseil municipal du 13 avril 1995

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 13 avril à 20h45, sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire.

Il est d'abord procédé à la composition du bureau pour le scrutin du 23 avril et celui du 08 mai.

Etude du schéma d'assainissement de la commune : adhésion au fonds de péréquation des charges d'assainissement :

M. le maire expose que les travaux d'évacuation et de traitement des eaux usées sont à réaliser et que la commune aura à faire face au paiement des annuités concernant les emprunts qu'elle sera amenée à contracter pour parfaire le financement de l'opération.

Que la répercussion de ces annuités sur le prix de vente au mètre cube d'eau rendrait ce prix prohibitif.

Que le Conseil général prend en charge, en totalité, la valeur des cinq premières annuités et que le Syndicat d'adduction, de distribution d'Eau Potable et d'Assainissement de la Charente-Maritime se substituera à lui pour continuer ce même allègement à l'aide des crédits à provenir de son fonds de péréquation des charges d'assainissement .

Que ce fonds sera alimenté par le produit de la redevance d'assainissement représentative de l'amortissement des réseaux que la Commune s'engage à percevoir ou à faire percevoir sur chaque mètre cube d'eau vendu par elle aux usagers du service d'assainissement .

Que cette redevance est actuellement fixée et qu'elle sera révisée tous les ans suivant les variations des conditions économiques.

Que les modalités d'application et de fonctionnement du Fonds de Péréquation des charges d'Assainissement sont explicitées dans le « règlement » approuvé par le Préfet conformément à la délibération de la Commission Départementale du 28 Avril 1971 puis modifié par délibération du Conseil général du 11 Octobre 1973 et dont M. le Maire donne lecture.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire délibère :

Considérant que les charges financières représentées par le paiement des annuités d'emprunts grèveraient lourdement le budget de la Commune,

- décide l'adhésion de la Commune au Fonds de Péréquation des charges d'assainissement
- s'engage à percevoir ou à faire percevoir la redevance d'assainissement dont le montant sera fixé tous les ans par le Syndicat d'Adduction , de Distribution d'Eau Potable et d'assainissement de la Charente-Maritime suivant les modalités du règlement du Fonds de péréquation des charges d'assainissement.
- s'engage à verser au Fonds de Péréquation des charges d'assainissement les sommes ainsi perçues à partir du moment où le réseau de collecte et la station de traitement des eaux usées seront en service et à partir de la date à laquelle le Fonds de Péréquation des charges

Informations municipales

d'assainissement aura commencé le service de ses annuités lorsque cette date sera postérieure à la mise en service des installations.

Aménagement Zone des Grands Champs : maîtrise d'ouvrage confiée au SIVOM :

A la suite des études préalables effectuées conjointement par les services municipaux et les services du SIVOM, le conseil municipal estime que la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement de la zone des Grands Champs doit être confiée au SIVOM.

Frais de repas pris lors de stages :

Le Conseil municipal décide de prévoir au C/643 du budget de la commune les crédits nécessaires au règlement des repas pris lors des stages effectués par les employés communaux.

Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la secrétaire :

Le maire informe le conseil du décret N° 91-875 du 06 septembre 1991 qui précise dans son article 3 que les indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires peuvent être attribuées aux fonctionnaires territoriaux d'administration générale (Catégories A et B dont l'indice brut est supérieur à 380).

Le taux moyen est de 6301 F, le taux maximum de 12 602 F

Le Conseil, constatant que la secrétaire remplit les conditions (son indice brut est 500), décide de lui allouer l'indemnité au taux de 7000 F (calculé au prorata de son temps de travail).

Conseil municipal du 8 mai 1995

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 8 mai à 8h45, sous la présidence de Guy Chapuis, maire.

Monsieur le maire ouvre la séance en communiquant les remerciements de madame Bruneteau et ses enfants pour le soutien apporté par le conseil lors du décès de Lucien Bruneteau.

VOIRIE :

Lotissement des Grands Champs

Parcellisation, choix du géomètre

Le maire informe le conseil que deux géomètres ont été consultés : il présente leurs propositions. Le conseil, après examen des deux devis, retient celui de monsieur Oudet pour le bornage et l'établissement du document d'arpentage.

Voirie-réseaux-divers : proposition des entreprises et choix

Six entreprises ont été consultées pour les travaux de voirie, réseaux et divers (écoulement eaux usées et pluviales). Le maire présente leur devis : le conseil municipal, après examen des propositions, retient celle de l'entreprise Gaudy-Bonneau, pour un montant de 294 691,35 F.

Virage du Pontreau , opération de sécurité

Le maire informe le conseil municipal qu'une subvention de 34 720 F sur amendes de police est accordée pour la pose de 620 ml de bordures de trottoir et caniveaux le long de la R.D 114 au lieu-

Informations municipales

dit « le Pontreau ». Le maire propose au conseil municipal de faire réaliser cette opération en même temps que les travaux de sécurité étudiés par la C.D.E.S et de prolongation de la piste cyclable.

Les travaux de sécurité consistent en la réalisation d'un accotement stabilisé (sur à peu près 200 m) avec élargissement de la chaussée d'environ 1 m.

Le conseil municipal réaffirme son désir de voir réaliser à cet endroit sensible qu'est le virage du en des travaux de sécurité. Il prend acte de la proposition de la C.D.E.S et souhaite qu'elle réponde à l'objectif recherché et que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

Il souhaite aussi la prolongation de la piste cyclable jusqu'aux Mailleaux et la réalisation du passage piétons demandé à hauteur du Pontreau.

Travaux en cours :

Les employés communaux procèdent actuellement au désherbage, à la tonte des pelouses, ainsi qu'au fauchage des accotements.

Ils réalisent aussi l'extension du dépôt de matériaux situé au Grand Village.

Travaux à réaliser :

- Sur le parking des Chaumes, il faut assurer la pose de bordures afin de canaliser l'écoulement des eaux. Le maire rappelle que l'acquisition de ce terrain a été faite pour éliminer des nuisances (dépôt d'ordures) et pour être mis à disposition des routiers habitant à proximité afin de ne pas dégrader nos autres aires de stationnement.

- Réfection d'un chemin à Port Berteau : Travaux difficiles en raison de l'exiguïté et de la mitoyenneté.

- Réfection du chemin des Chobelets

QUESTIONS DIVERSES :

Legs Couprie :

Le maire invite le conseil, conformément aux dispositions du testament de monsieur Jean Couprie, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 1995, des arrrages du Legs de 25 000 F fait par le susnommé à la commune de Bussac.

Le conseil, après examen du dit examen testament, désigne à l'unanimité, mademoiselle Sèverine Touzinaud pour recevoir le dit legs.

Augmentation des crédits prévus au Budget Primitif pour voyages scolaires :

Le maire informe le conseil qu'il serait souhaitable d'augmenter les crédits prévus à l'article voyages scolaires afin de permettre aux enseignants de compléter les voyages existants par des séjours mer ou montagne.

Publicité pour le lotissement :

Monsieur le maire informe le conseil qu'il serait souhaitable de faire confectionner un panneau publicitaire (2m x 1m22) pour informations sur le lotissement. Il propose de confier ces travaux à monsieur Kolchak qui a déjà réalisé la signalétique communale.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Subventions accordées par le Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police :

3000 F pour réalisation de travaux de signalisation verticale dans le Bourg ;

10 000 F pour réfection du stationnement des bus à la Croix ;

20 000 F pour l'aménagement du carrefour de la RD 114 avec le chemin de Beauchail.

Conseil municipal du 30 mai 1995

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 30 mai à 20h45, sous la présidence de Guy Chapuis, maire.

Lotissement des Grands Champs , proposition du Syndicat d'électrification pour l'éclairage public

Le maire présente au conseil le devis adressé par le Syndicat d'électrification d'un montant de 32 603,34 F HT, soit 38 237,85 F TTC : 40% de la dépense est prise en charge par le Syndicat. Il reste donc à la charge de la commune 22 942 F Le conseil municipal accepte cette proposition et opte pour un règlement en 10 annuités.

Parking de la Carrière des Chaumes:

Afin de canaliser les eaux de ruissellement, le conseil municipal décide de confier à l'entreprise Gaudy-Bonneau la réalisation de caniveaux et la pose de bordures pour un montant de 11 733 F TTC.

Elections municipales des 11 et 18 Juin:

Le conseil procède à la composition du bureau ces jours-là.

Conseil municipal du 16 juin 1995

Installation du nouveau Conseil municipal

Le seize juin , à 17 h30, les membres du conseil municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 11 juin 1995, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le 13 juin, conformément aux articles L. 121-10 et L. 122-5 du Code des Communes, ainsi libellée: -Installation du Conseil Municipal - Election du Maire et des Adjoints - Mise en place des commissions - Délégations - Questions diverses.

Etaient présents: Mrs et Mmes Chapuis Guy ,Daniaud Jean, Pommier Marie-Christine, Schaeffer Camille , Durand Françoise, Couteau Bernard, Dourthe Christophe, Gaillard Brigitte Garlopeau Yvette, guicheteau Jean-Michel, Marchais Jean-Luc ,Mignon Bernard, Poitier Chantal, Rault Paul, Vernet Anne.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Chapuis, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer les Conseillers ci-dessus désignés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur Paul Rault, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Christophe Dourthe.

Informations municipales

Nombre des adjoints

Sur proposition de monsieur le maire et en application de l'article L.122.2 du Code électoral, le conseil municipal décide de maintenir à quatre le nombre des adjoints.

Il donne un avis favorable pour que soit appliqué le taux maximal de l'indemnité de fonction du maire et de ses quatre adjoints (chacun percevant 40% de l'indemnité du maire).

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le président, après avoir donné lecture des articles L.122.4, L.122.5 et L.122.8 du code des communes, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire et de 4 adjoints, conformément aux dispositions prévues à l'article L.122.4 du code des communes.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Les dépouillements du vote ont donné les résultats ci-après :

- Election du maire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	14

Majorité absolue : 7

Monsieur Guy Chapuis, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé. Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de monsieur Guy Chapuis, élu maire, à l'élection du premier adjoint.

- Election du premier adjoint :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	14

Monsieur Jean Daniaud ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

- Election du second adjoint :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre suffrages exprimés	14

Madame Pommier Marie-Christine, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée adjoint et a été immédiatement installée.

- Election du troisième adjoint :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs	2
Nombre de suffrage exprimés	13

Monsieur Schaeffer Camille ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

Informations municipales

- Election du quatrième adjoint :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrage exprimés	14

Madame **Durand Françoise** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée adjoint et a été immédiatement installée.

DELEGATIONS AUX DIFFERENTS SYNDICATS :

Comme suite au renouvellement de certains de ses membres, le conseil municipal dont l'installation a eu lieu ce même jour, désigne ses délégués auprès des différents Syndicats :

- Mrs Chapuis et Daniaud comme délégués au SIVOM avec pour suppléants Mrs Dourthe et Schaeffer.
- Mr Schaeffer et Mme Gaillard au Syndicat d'adduction d'eau du Gros Roc.
- Mrs Guicheteau et Mignon au syndicat des chemins.
- Mmes Pommier et Durand auprès du syndicat mixte pour l'informatisation communale.
- Mrs Rault et Schaeffer auprès du syndicat d'électrification.
- Mmes Pommier et Garlopeau auprès de saintonge romane.
- Mme Garlopeau sera aussi déléguée auprès de la prévention routière.

Informations municipales

Budget primitif 1995

Afin d'en faciliter la lecture, la présentation du budget 1995 sera semblable à celle des budgets antérieurs.

Elaboré avec le concours de M. le Receveur de Saintes-banlieue (M. Couval), il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 3 092 061 F

- section de fonctionnement : 2 160 468 F
- section d'investissement : 931 593 F

Section de fonctionnement, (vue d'ensemble)

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les services : restauration et garderie scolaires, rémunération des personnels, frais de gestion générale ainsi que l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Compte	Libellé	1994	1995
60	Denrées et fournitures	146 000	156 000
61	Frais de personnel	908 400	957 800
62	Impôts et taxes	7 450	8 050
63	Travaux et services extérieurs	263 000	240 000
64	Participations et contingents	173 300	167 928
65	Allocations - subventions	28 700	29 700
66	Frais de gestion générale	153 851	161 106
67	Frais financiers	146 077	137 884
68	Dotation aux amortissements		
69	Charges exceptionnelles		
82	Charges antérieures		
83	Prélèvements	304 000	302 000
	Dépenses de fonctionnement	2 130 776	2 160 468

Les recettes de fonctionnement

Elles proviennent pour l'essentiel des dotations de l'Etat, des contributions directes, des produits de l'exploitation (restauration et garderie) et des produits domaniaux (locations).

Chapitre	Libellé	1994	1995
70	Produits de l'exploitation	165 000	150 000
71	Produits domaniaux	66 100	65 400
72	Produits financiers		
73	Recouvrements-subventions	237 290	259 674
74	Dotations reçues de l'Etat	856 468	851 235
75	Impôts indirects	27 700	15 400
76	Impôts directs autres que contributions		
77	Contributions directes	778 218	818 759
78	Travaux d'équipement en régie et autres		
79	Produits exceptionnels		
82	Produits antérieurs		
	Recettes de fonctionnement	2 130 776	2 160 468



Informations municipales

Section d'investissement (vue d'ensemble)

Les dépenses d'investissement

Suivant les propositions des commissions et la décision du conseil municipal, elles concernent principalement des travaux de voirie, des travaux et équipements de bâtiments, des acquisitions de terrains et de matériel.

Compte	Libellé	1994	1995
06	Déficit d'investissement reporté		
13	Frais extraordinaires	2 800	1 366
16	Remboursement d'emprunts	14 483	21 467
18	Reglem. dettes long moyen terme	170 188	169 277
21	Acquisition de biens meubles et imm.	87 000	87 800
232+235	Travaux de bâtiment et de génie civil	486 300	411 400
233	Travaux de voies et réseaux		
253/4	SIVOM	121 400	237 800
26	Acquisition de titres et valeurs		
27	Dépôts et cautionnements versés		
29	Dépenses imprévues	3 064	2 483
	Dépenses d'investissement	885 235	931 593

Les recettes d'investissement

Elles proviennent essentiellement de l'excédent d'investissement reporté, des prélèvements sur la section de fonctionnement, de remboursement de la TVA sur les travaux d'investissement réalisés en 92, des subventions obtenues.

Compte	Libellé	1994	1995
06	Excédent d'investissement reporté	181 800	299 000
10	Subventions d'équipements, dons et legs	39 459	32 000
11	Prélèvements sur recettes de fonct.	304 000	302 000
13	Amortis. et reprises de frais extraord.		
14	Participations à tx d'équipement TVA	164 415	178 944
	" " TLE		
16	Produit des emprunts	150 000	
189	SIVOM	35 000	36 000
21	Aliénation de biens meubles et imm.	6 900	
243	Indemnités assurances voirie		70 502
25	Recouvrement de créances	13 461	13 147
26	Aliénation de titres et valeurs		
27	Dépôts et cautionnements récupérés		
	Recettes d'investissement	885 235	931 593

Nota : Les informations communiquées sont extraites de documents comptables qui peuvent être consultés à la mairie.

Informations municipales

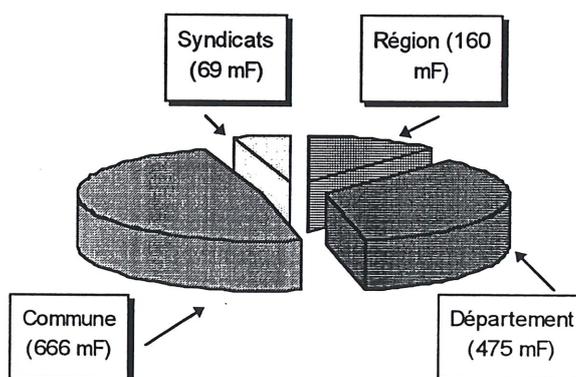
A propos des contributions directes

Ce sont les impôts directs locaux, généralement considérés comme les impôts communaux. En fait, moins de la moitié du produit revient à la commune.

Ils sont alimentés par quatre taxes :

- TH : taxe d'habitation
- FB : taxe foncière sur les propriétés bâties
- Fnb : taxe foncière sur les propriétés non bâties
- TP : taxe professionnelle

Répartition du produit des impôts locaux perçus sur Bussac en 1994 (en milliers de francs)



Taux des Taxes

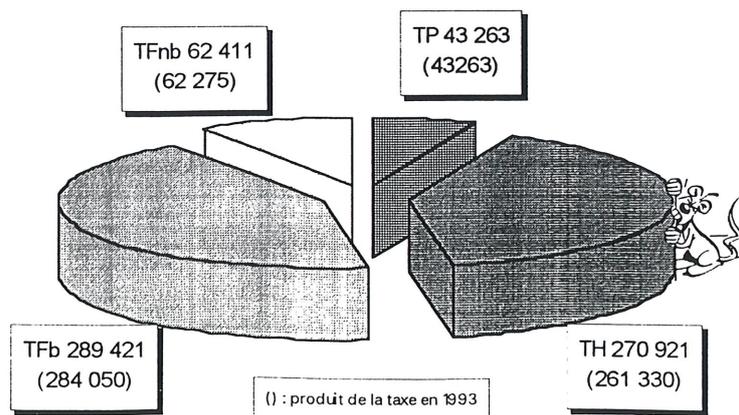
	TH	Fb	Fnb	TP
1990	5,43	11,76	35,79	11,13
1991	5,43	11,76	35,79	11,13
1992	5,90	11,76	35,79	11,13
1993	6,20	12,35	35,79	11,13
1994	6,40	12,60	35,79	11,13
1995	6,60	12,90	35,79	11,13

Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties augmentent respectivement de 3,12 % et de 2,38 %.

Les taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe professionnelle restent inchangés.

Le produit global des contributions directes augmente ainsi de 2,29 %.

Produit des taxes



Informations municipales

Tableau comparatif des quatre taxes, année 1994

Désignation des taxes	Taux moyens communaux de 1994		Bussac	Taux plafonds à ne pas dépasser pour 1995
	Niveau national	Niveau départ.		
Taxe d'hab	12.47	9.93	6.60	30.52
Foncier bâti	15.77	20.73	12.90	50.52
Foncier non bâti	38.71	42.82	35.79	103.25
Taxe profes.	13.96		11.13	26.74



Quelques commentaires

Section de fonctionnement

Dépenses

Elles sont maintenues à un niveau sensiblement égal (+ 0.14 %) à celui de 1994.

Recettes

- La dotation globale de fonctionnement, se situe à un niveau sensiblement égal à celui de 1994.
- Le produit des contributions directes ne progresse que de 2.29 %.
- On notera l'absence de produit antérieur (chap. 82). L'équilibre ayant pu être réalisé sans prélèvement sur l'excédent de fonctionnement 1994 (137 467 F), ce dernier pourra donc être repris entièrement au budget supplémentaire.

Section d'investissement

L'effort d'investissement portera essentiellement cette année sur :

- . la rénovation du patrimoine : réfection de la couverture de l'église
- . l'équipement mobilier de la salle municipale
- . un important programme de voirie communale : viabilisation du lotissement des Grands champs (autofinancée pour la plus grande part), aménagement du virage du Pontreau (programme départemental) et pose de bordures de trottoir, réfection de l'aire de stationnement de la Croix, ...

Guy Chapuis

Elections à Bussac

Présidentielles 1995 (1er tour)

Inscrits	748
Abstentions	112
Votants	636
Blancs et nuls	19
Exprimés	617

Présidentielles 1995 (1er tour)

Philippe de Villiers	52
Jean-Marie Le Pen	53
Jacques Chirac	110
Arlette Laguiller	30
Jacques Cheminade	2
Lionel Jospin	146
Dominique Voynet	29
Edouard Balladur	89
Robert Hue	106

Présidentielles 1995 (2ème tour)

Inscrits	748
Abstentions	92
Votants	656
Blancs et nuls	55
Exprimés	601

Présidentielles 1995 (2ème tour)

Lionel Jospin	310
Jacques Chirac	291



Municipales 1995

D. de la Taste	239	R. Kiesslich	245	B. Couteau	342
Y. Pouponnot	248	J.P. Lajoie	245	C. Durthe	358
M. Brethes	241	A. Maillet	226	B. Gaillard	356
J. Monget	233	J.P. Monget	233	Y. Garlopeau	352
M. Bretaud	236	S. Sardain	233	J.M. Guicheteau	353
J.P. Fleurit	235	G. Chapuis	359	J.L. Marchais	350
R. Garlopeau	234	J. Daniaud	369	B. Mignon	336
S. Gaquere	233	M.C. Pommier	334	C. Poitier	352
O. Ginguenaud	237	C. Schaeffer	356	P. Rault	322
C. Jacques	250	F. Durant	357	A. Vernet	351



organigramme de la Mairie

PERMANENCES ET ATTRIBUTIONS

Guy Chapuis, maire :

Permanences le mercredi, de 16 à 18h

Jean Daniaud, 1er adjoint :

Permanences le jeudi, de 16 à 18h

Commission voirie et affaires agricoles (avec Mrs Couteau, Guicheteau, Marchais, Mignon)

Marie-Christine Pommier, 2ème adjoint :

Permanences le vendredi, de 16 à 18h

Commission environnement, affaires culturelles (avec Mmes Gaillard, Poitier, Vernet)

Camille Schaeffer, 3ème adjoint :

Permanences le mardi, de 16 à 18h

Commission batiments communaux (avec Mme Garlopeau, Mrs Couteau et Rault)

Françoise Durand, 4ème adjoint :

Permanences le lundi, de 16 à 18h

Commission affaires sociales (avec M. Dourthe, Mmes Garlopeau et Vernet)

LES COMMISSIONS

Elles sont ouvertes aux personnes de la commune, extérieures au Conseil municipal.

Il suffit de prendre contact avec la mairie ou l'adjoint concerné si l'on souhaite y participer.

D'autres « sous-commissions » sont susceptibles d'être créées, soit permanentes, soit de courte durée afin de faire face à un problème ponctuel.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

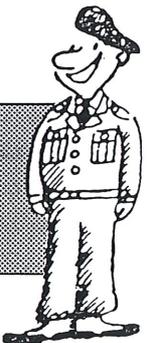
La mairie est ouverte au public tous les jours sauf les samedi et dimanche, exclusivement de 16 à 18h.

Téléphone : 46 93 11 11

Un répondeur téléphonique enregistre les appels et les messages en dehors des heures de travail de la secrétaire.

Service national

Jeunes gens nés en avril, mai, juin 1978, faites-vous recenser à la mairie
entre le 1 et le 31 juillet



Etat civil

Naissances



Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Antoine Delage né le 2 mai à Saintes, fils de M. et Mme Michel Delage, 6, allée des Chaumes.
- Julie Péron née le 27 mai à Royan, fille de M. et Mme Dominique Péron, 3 Chemin des Guilloteaux.

Décès

Bussac-info présente ses sincères condoléances aux familles de :

- Mme Aliette Faveau épouse Morellec, décédée à Bordeaux le 3 avril.
- M. Lucien Bruneteau, décédé à Bordeaux le 7 avril.
- Mme Marguerite Serre, veuve Audemard, décédée à Saintes le 23 avril.
- Mme Lucette Yonnet, veuve Vernon, décédée à Bussac le 26 mai.
- M. Gabriel Chabiague décédé à Saintes le 25 mai.

Faire part et invitation

Monsieur et madame Christian Menaud, épicier,
sont heureux de faire part à leurs amis et fidèles clients
du mariage de leur fille Christelle avec M. Félix Guilloteau
le 22 juillet

et souhaitent à cette occasion les retrouver à 17h15
salle municipale
pour un verre de l'amitié

P.S.: L'épicerie sera fermée ce jour-là tout l'après-midi mais ouverte dès le lendemain matin

Message

Tous les membres de la liste conduite par Dominique de la Taste, « construire l'avenir à Bussac », remercient les Bussacaises et les Bussacais qui ont voté pour eux.

Ils constatent que le Maire, par deux fois, a déjà appelé le nouveau conseil à l'aider à « construire l'avenir à Bussac ». Ils sont fiers d'avoir fait une campagne électorale qui a été reconnue courtoise et constructive. Ils comprennent les espoirs déçus. Ils ont l'intention de constituer une opposition attentive et active afin de préparer les échéances de l'an 2000.

Yves Pouponnot

Photos-travaux



□ Plan touristique de Bussac

Le syndicat de Saintonge romane auquel la commune adhère, nous a installé un plan commenté des points remarquables et visitables de la commune (Port Berteau, église). Il est établi à côté de l'abri-bus, place d'Oron. Un pupitre avec explications plus détaillées devrait également être implanté dans chacun de ces deux sites.

□ Travaux en régie communale

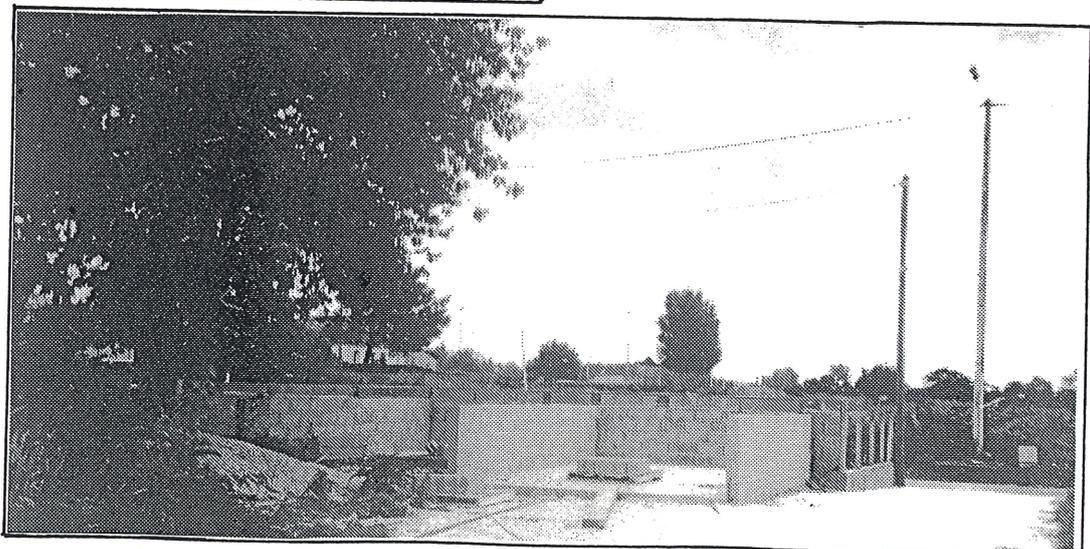
Le dépôt communal de matériaux du PN de Grand Village a été agrandi et son accès, empierré, de façon à permettre de recevoir une plus grande diversité de fourniture de voirie et maçonnerie. Photo ci-dessous.

Les chemins :

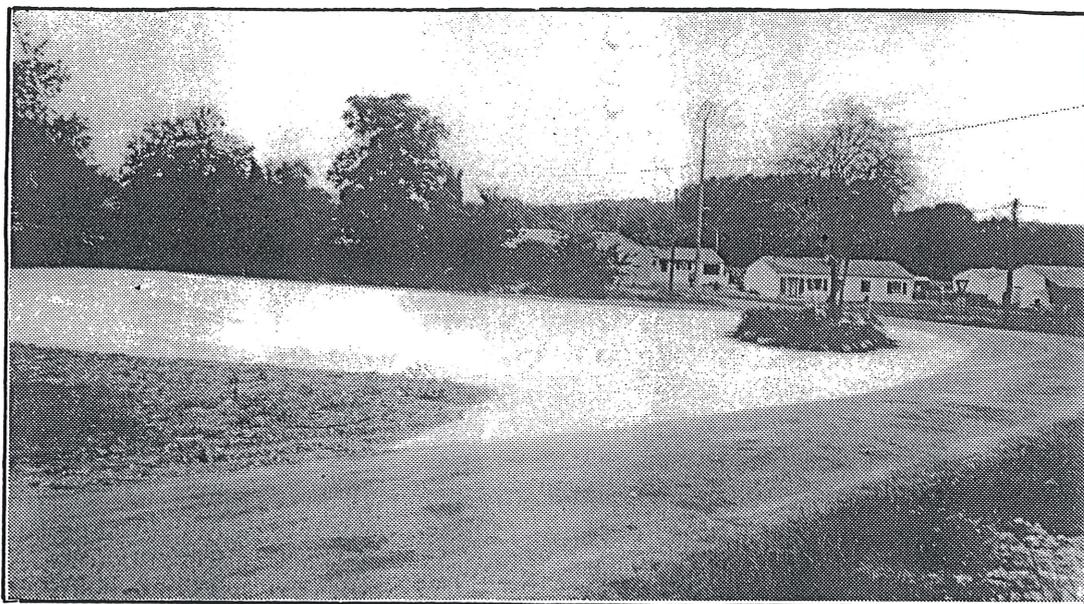
Après que les employés communaux ont eu effacé les ornières à l'enrobé, le syndicat des chemins est venu étaler du « point à temps » (retouches par gravillonnage) sur les voies communales endommagées.

Entretien

L'entretien courant des bermes, espaces verts, hameaux se poursuit.



Photos-travaux



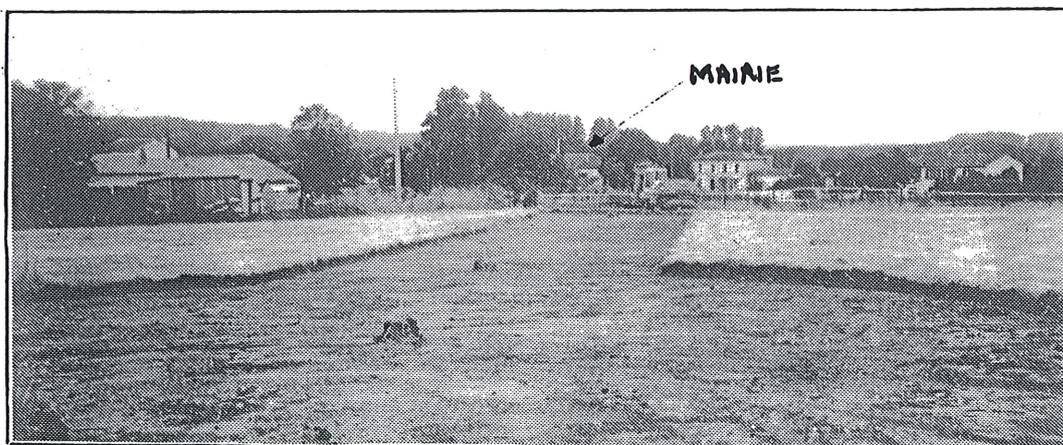
☐ Travaux confiés à l'entreprise Gaudy Bonneau

- Nouveau parking au carrefour Ch. des Chaumes-ch. du Grand Fief

Il est proposé aux poids lourds stationnant sur la commune mais servira aussi de stationnement de délestage lors de manifestations occupant la place d'Oron. Il reste à poser une bordure basse en limite de chemin et peut-être une haie végétale haute pour clôturer le reste de l'espace.

- Naissance d'une nouvelle voie : Le chemin des Grands Champs.

Sa percée est en cours, il débouche en face de la mairie et doit desservir les futurs logements HLM et le lotissement communal. La maîtrise d'ouvrage en est confiée au SIVOM.



Bref et vrac

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITE : 6 SEMAINES DE DELAI !

C'est la catastrophe pour tous les imprévoyants. On obtenait l'ancienne carte en une semaine mais elle ne se fait plus. La nouvelle, composée « d'un papier filigrané laminé entre plusieurs couches de plastique avec photo incorporée » est plus compliquée à faire : 6 semaines d'attente. Si vous en avez besoin en août, c'est déjà trop tard, la solution est alors de demander un passeport, c'est plus cher mais on l'obtient en 15 jours.

Bussac info vous propose quelques solutions de remplacement :

- déménager rapidement dans un autre département (la Charente Maritime est un des quelques départements choisis pour inaugurer la nouvelle carte d'identité)
- avoir des relations chez les douaniers de la frontière qui vous intéresse,
- connaître d'anciens chemins de contrebande mais ce n'est pas pratique avec la caravane.

De toute façon, ne vous en prenez pas à la secrétaire de mairie, elle n'y est pour rien, ni même la sous-préfecture, paraît-il !

ANALYSE D'EAU DU 31 MAI 95.

Elle est faite par le réseau départemental des eaux superficielles. Nitrates < 50 mg (qui est la norme maximum tolérée).

Conclusion de l'étude : eau satisfaisant les normes de qualité pour les paramètres analysés. Les polluants + ou - toxiques tels que pesticides et métaux lourds ne font pas partie des paramètres analysés. Dommage.

ALLO, LA SALLE MUNICIPALE ? (46 93 64 49)

C'est nouveau, un appareil téléphonique peut être fourni contre caution lors de la location de la salle municipale.

Afin d'éviter tout emploi sauvage et onéreux du dit appareil, il est conçu de façon à permettre d'appeler seulement :

renseignements 12
dérangements 13

gendarmerie 17

pompiers 18

Par contre on peut y recevoir n'importe quel appel extérieur au 46 93 64 49.

Rappel : une cabine extérieure à carte existe à proximité.

ALIENOR D'AQUITAINE EN PAYS DE TAILLEBOURG.

Son et lumière les 26, 27, 28, 29 juillet et 2, 3, 4, 5, 6 août à 22h.

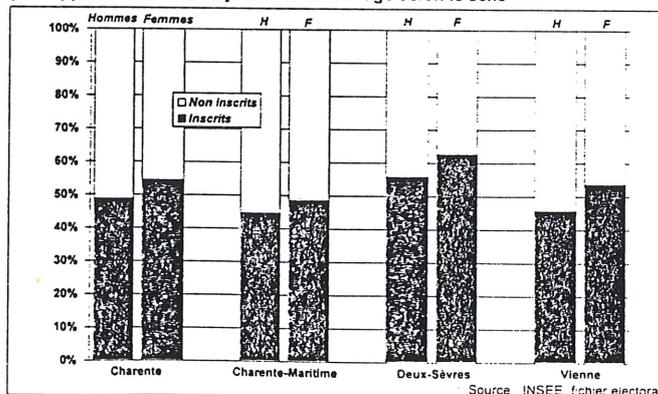
Entrée adulte 65f, enfant 35f, tarif de groupe. Renseignements et réservation en mairie de Taillebourg et dans les offices de tourisme, plaquette plus détaillée à la mairie.

ELECTIONS, ENCORE.

Le code électoral stipule que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire, mais cette inscription n'est pas automatique. Le futur électeur doit, lui-même, faire la démarche en se rendant à la mairie de son domicile avec justificatif d'identité et de domicile.

On remarque que les jeunes filles s'inscrivent avant les jeunes garçons. Graphique INSEE, Décimal n° 156 mai 1995.

Nombre de jeunes inscrits dans l'année de leurs 19 ans par rapport au nombre de jeunes du même âge selon le sexe

**CLAFOUTIS MAISON POUR TOUTE L'ANNEE.**

On peut le faire avec n'importe quels fruits, rajouter un peu de sucre s'ils sont très acides.

Informations locales

On peut même le faire sans fruits, il s'apparente alors au far breton accommodé à la charentaise.

Recette et ingrédients pour 4

Fruits (si nécessaire pelés, dénoyautés, égrenés ou coupés en morceaux) : de quoi tapisser largement le fond d'un moule à tarte ou plat à four préalablement beurré.

Mélanger :

- 3 c. à soupe de farine
- 3 c. à s. de sucre
- 1 oeuf
- 1 bol de lait

Verser la pâte liquide ainsi obtenue sur le tapis de fruit, faire cuire 20 à 30 mn th 6 ou 7 (surveiller la première fois)

Déguster froid ou tiède.

VISITES DECOUVERTE A SAINTES

Du 19 juin au 15 septembre, visites guidées de la ville de Saintes : circuits pédestres urbains dans le centre ancien, les monuments antiques et médiévaux, découverte nocturne et insolite. Plaquette en mairie, renseignements à l'office de tourisme de Saintes, tel. 46 74 23 82.

MC Pommier

Ramassage de ferrailles

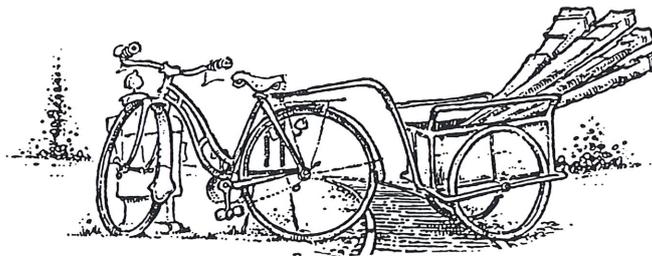
du 27 juillet au 2 août

Parking de la salle municipale

Un caisson de 35m³ recevra tous les obets métalliques (machines à laver, réfrigérateurs, congélateurs, ustensiles de cuisine, batterie, vieux outils agricoles, fils de fer, etc...dont vous désirez vous débarrasser.

Mise en place du caisson le jeudi dans la soirée et reprise le mardi suivant.

Profitez-en !



Conseil d'école du 4 avril 95

En présence de M. le Maire, de Mme Pommier adjointe, le conseil d'école s'est réuni à 17h45, à l'école, le 4/4/95.

Monsieur Pagani, psychologue scolaire du secteur ayant été invité à la réunion par les enseignants, il intervient en premier pour expliquer son rôle, c'est à dire être à la disposition des enseignants, des parents et de tous les enfants.

Il propose de venir informer les parents en début d'année scolaire et il laisse ses coordonnées pour affichage et parution dans le journal municipal.

Puis l'ordre du jour est abordé.

□ Travaux

Réalisés

- Grilles de protection à l'extérieur du bureau
- Cache-radiateurs dans deux classes

Demandés

- M. Guiter souhaite que la porte du bureau soit renforcée
- Mise en place d'un nouveau toboggan coté primaire
- Problème de l'écoulement des eaux pluviales dans la cour.

□ Budget de l'école

Allocations municipales

- Allocation scolaire 13000 f
- Allocation pour les voyages 6500 f
- Allocation pour le téléphone 1000 f

Comptes de l'école

Le loto ayant rapporté 6100 f, il y a actuellement 18000 f dans la caisse de l'école.

Les dépenses prévues sont :

- Crosses québécoises pour 860 f
- Achat de séries de livres de bibliothèque
- Séjour de 4 jours au Château d'Oleron
- Fond de caisse pour la préparation de la fête de fin d'année : 3000 f environ
- Equipement des classes maternelles.

□ Séjour au Château d'Oleron

Il concerne la classe de M. Guiter. Le conseil d'école donne un avis favorable, un avenant sera joint au projet d'école : « L'étude de la

pêche et du milieu marin sera envisagée au 3ème trimestre dans la classe de M. Guiter.

Un séjour dans l'île d'Oleron clôturera cette étude. »

Puis M. Guiter présente son projet au conseil d'école. Une réunion avec les parents de la classe au lieu ultérieurement. Le projet devra être soumis à l'approbation de M. l'inspecteur de l'Education nationale.

□ Equipement des classes maternelles

Afin d'équiper ces classes pour des activités ludiques, des achats sont envisagés. Pour cette année il est prévu

- 3 petites trottinettes
- 3 grandes trottinettes
- 3 lots de 2 paires de patins à roulettes 1er âge.

Un complément pourra être prévu l'année prochaine.

□ Achat de livres de classe neufs

M. le Maire indique que toute demande des enseignants sera étudiée au budget supplémentaire en octobre.

□ Vie de l'école

Projet d'école : les écrits diversifiés

Il est reconduit l'an prochain, un avenant sera déposé pour le 15 mai (si c'est possible)

Le conseil d'école approuve ce projet mais pensent qu'il est anormal que le conseil ait à donner un avis sur le travail spécifique des enseignants. Est-ce vraiment le rôle d'un conseil d'école ?

Piscine

Deux classes sont concernées à partir du mardi 9 mai.

Tournoi sportif du 11 mai

Il aura lieu à Fontcouverte, deux classes y participent.

Prévention routière

Une classe est concernée, dernière séance à Saintes le 19 mai.

Photos scolaires le 12 mai.

Conférences

Le 15 mai, conférence sur le système solaire pour les grands et sur l'eau pour les petits.

Participation des enfants: 5 f

Stagiaire en classe maternelle

Au troisième trimestre, Delphine Simonnet a demandé ce stage.

Fête de l'école

Elle est toujours prévue pour le samedi 17 juin après-midi.

Le directeur, Jean Guiter

Conseil d'école du 2 juin 1995

En présence de M. le Maire, de Mme Pommier adjointe, le conseil d'école s'est réuni à 17h45 dans la salle de restauration scolaire.

☐ Travaux

Réalisés :

- Pose d'un toboggan neuf dans la cour de la maternelle.

- Travaux dans les deux classes de la maternelle.

A réaliser :

- Peinture des tableaux dans les classes

- Vernir les tables de classe

- Renforcement de la porte du bureau

- Installation de cache radiateurs dans la classe maternelle

- Réfléchir à l'écoulement des eaux pluviales dans la cour

- Vidange de la fosse septique de la salle informatique

- Classe de Mme Boquet : installation d'une bibliothèque, peinture des meubles, confection d'un chevalet (à voir avec la maîtresse)

- Classe de Mme Ferrer : panneaux en liège, chevalet peinture, classeur mural (à voir avec la maîtresse)

☐ Equipement des classes

- Maternelle : trotinettes, patinettes et patins à roulettes ont été achetés (le reste sera acheté l'an prochain)

- Classes primaires : les crosses québécoises vont être commandées.

☐ Effectif prévu à la rentrée

PS 14

MS 13

GS 14

CP 20

CE1 9

CE2 10

CM1 15

CM2 18

113 élèves



☐ Vie de l'école

Fête de l'école le 17 juin à 15h30 avec pique-nique en soirée

CATE reçoit un avis favorable du conseil d'école

Projet d'école, approuvé par le conseil d'école

Voyage scolaire de 4 jours au Centre de Mer du Château d'Oleron (du 6 au 9 juin)

La classe de M. Guiter (23 élèves) partira le 6 juin avec deux accompagnateurs (1 jour et 3 jours) Mme Fabienne Chatelain et M. Dominique Delahay.

Monsieur le Maire propose une augmentation de la subvention voyages annuelle afin d'apporter une aide financière à ces activités. La somme n'est pas encore déterminée pour cette année. Autres activités : voir conseil d'école du second trimestre

Jean Guiter

*Monsieur Guiter profite de cette occasion pour préciser qu'il vient de participer à son dernier conseil d'école et remercier les participants.

Séjour au Centre permanent des classes de mer du Château d'Oléron

Du 6 au 9 juin, tous les élèves de la classe de M. Guiter sont partis pour un séjour de 4 jours (accompagnateurs Fabienne Chatelain et Dominique Delahay)

Voici ce qu'en pense Morgane.

LA CLASSE DE MER

Au mois de juin, l'école de Bussac est partie en classe de mer. Le premier jour, nous sommes arrivés, le matin, vers 8h45. Le départ était à 9h03. Nous entrons au centre à 10h22. Nous rangeons nos affaires. C'étaient des chambres de cinq avec un lit superposé. Dans notre dortoir il y avait Delphine, Marie-Noelle, Emilie et moi. Il est midi. Nous prenons nos serviettes et allons au réfectoire. Le déjeuner était très bon. L'après-midi, nous traversons la ville fortifiée pour rejoindre la grande porte des pêcheurs et des ostréiculteurs. Nous visitons la Citadelle. Sonia, la monitrice, nous fait jouer à « meli-melo » et au « clin d'oeil ».

Fabienne, une autre monitrice, nous montre un passage souterrain. Puis, au camp, on va à la piscine. Le deuxième jour, nous rejoignons la plage de Boyardville pour nu cours de voile. Nos moniteurs s'appellent Eric et Alex. Nous commençons par de petits bateaux avec le gouvernail et la dérive. Nous ramons. Nous faisons un jeu où il faut attraper des bouées. Nous pique-niquons à Saint Trojan dans la forêt, puis longeons la plage en ramassant des coquillages.*

Tous les soirs à 18h, douche, d'un coté les filles, de l'autre les garçons. Le quatrième et dernier jour, promenade en VTT puis piscine à 11h. L'après-midi, voile. A un moment le bateau à moteur d'Alex est tombé en panne, Eric est venu nous chercher. A 18h, le car est arrivé et nous sommes repartis. A 19h, on était presque à Bussac. Nos parents nous attendaient avec impatience.

Quel beau Séjour !

Morgane Goasdoué CM2

* Le troisième jour, voile le matin et visite du port de la Cotinière et de la criée l'après-midi.



Informations locales



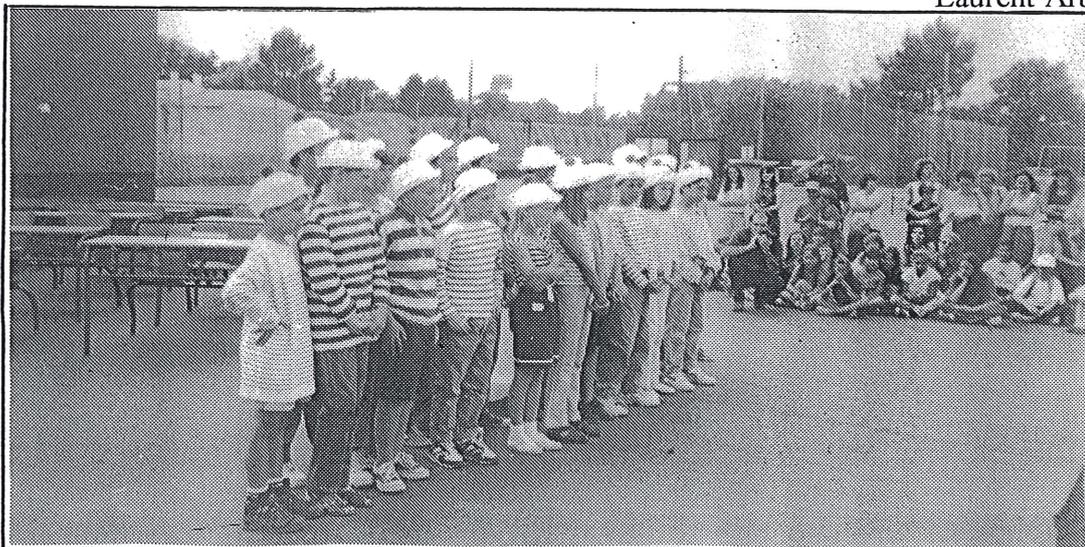
Classe de CM et un de leurs moniteurs prêts à affronter le large.

La fête de l'école

La fête de l'école a eu lieu le 17 juin 1995 à 15h30. Quand toutes les classes furent arrivées le spectacle a commencé à 16h. La première était celle de monsieur Ferrer. Ils étaient habillés en noir et gris. Ensuite la notre, en bleu. Après Mme Rouaud en jaune; en avant-dernier celle de Mme Ferrer en rouge, (c'était « marrant »!) et en dernier la maternelle en violet, orange, vert. Puis ce fut le final avec toutes les classes. Les jeux ont ouverts. Il y avait les dés, les fléchettes, le tir aux boîtes et la pêche à la ligne. Le soir pour la retraite de M. Guiter toute la classe a chanté les « filles de la Rochelle » un peu modifié. Puis ce fut une dictée amusante et en fin de soirée, le pique-nique. C'était très bien. Ca s'est fini très tard dans la nuit.

Vivement l'année prochaine !

Laurent Arbaudie



On chante « les filles de la Rochelle » un peu modifié.

Informations locales

REMERCIEMENTS

Après la kermesse de l'école, samedi 17 juin, différentes manifestations ont été organisées par les parents d'élèves et d'anciens élèves à l'occasion de mon départ à la retraite : chant par mes élèves de CM1 et CM2, reconstitution d'une classe où mes élèves actuelle et leurs parents, anciens élèves, étaient assis aux mêmes tables...pour une dictée, récits « d'histoire d'une vie » et poème écrits et dits par d'anciens élèves, allocutions de M. Paul Pimienta, inspecteur de l'Académie nationale et de M. Guy Chapuis, Maire. Enfin, vin d'honneur offert à tous par la municipalité, précédé de la remise de cadeaux.

Je vous remercie toutes et tous de m'avoir tant offert ce jour-là, mais aussi tout au long des années passées à l'école.

Je souhaite à Mme Nadine Gauthy, ma remplaçante, mes meilleurs voeux d'installation et de séjour à l'école de Bussac.

Jean Guiter

PS : Dans quelques semaines, si vous voyez passer un cycliste avec un appareil photos, traînant une remorque surmontée d'une énorme clé, le reconnaissez-vous ?



Jean Guiter, attentif, écoute le récital.



De gauche à droite : Guy Chapuis. Paul Pimienta. Jean Guiter. Nadine Gauthy nouvelle directrice de l'école.

graines de champion

ASSOCIATION MELODIE

Le 1 et 2 avril dernier a eu lieu l'examen de l'année:

Emmanuelle Labbé a obtenu :

au piano, le 1er prix et un diplôme d'honneur avec 222 points dans sa catégorie (préparatoire 1, dernière année)

en piano jazz, le 1er prix avec 210 points dans sa catégorie (élémentaire 3, première année)

Loïc Labbé a obtenu :

à l'accordéon, le 1er prix et une coupe avec félicitations du jury (237 points), dans la catégorie débutant.

Le 14 mai, a eu lieu l'éliminatoire de la coupe d'Europe d'accordéon et orgue à Lezay pour la région.

Loïc Labbé a obtenu dans la catégorie Bambino B, le 1er prix et une coupe avec 90% des points.

Il est donc retenu pour participer en Irlande à la coupe d'Europe qui se déroulera le 29 octobre 95.

Véronique Gaudin

UNE MEDAILLE D'ARGENT, UN PODIUM POUR MARILYNE DURAND

Heureuse comme Marilyne dans l'eau : la natation, c'est son hobby, son état d'esprit. Toute une existence de jeune fille organisée en fonction de cette activité sportive, de ses objectifs et de ses performances.

Un planning très chargé, ce n'est pas toujours facile à gérer, sans compter les très longs déplacements demandés par les compétitions.

Ses longs entraînements quotidiens à l'ASPTT la mènent à ne plus compter les dizaines de kilomètres parcourus en piscine en fin de semaine.

La pratique de sa passion représente malgré tout certaines contraintes, sans compter les entraînements en salle de musculation afin d'améliorer encore plus son potentiel physique.

Pas évident à maîtriser tout cela, car les études ne doivent surtout pas en souffrir. Pour Marilyne, c'est la priorité avant toute chose car le bac est bien présent parmi toutes ses échéances. En fin de compte, tout est tellement bien organisé que cela ressemble de très près à l'équilibre parfait.

Le fruit d'un travail de longue haleine, d'un acharnement sans limite et d'une motivation exceptionnelle a récompensé notre Bussacaise d'une médaille d'argent lors des derniers championnats de France en avril dernier.



Informations locales

Voilà Marilyne classée 37ème meilleure nageuse française et c'est la première fois qu'une nageuse de l'ASPTT ainsi que de la région a atteint ce niveau de performance qui lui laisse la tête froide.

Elle sait pertinemment que le prochain objectif au mois de juillet n'est pas encore acquis. C'est la sélection aux championnats de France division 1, le top dans cette discipline car strictement réservé aux sportifs de haut niveau. C'est pourquoi elle nage, s'entraîne au maximum de ses possibilités, soigne sa condition physique en salle de musculation car elle sait que grappiller quelques centièmes de seconde ne se fera pas tout seul.

Comme tout sportif de haut niveau, c'est une éternelle insatisfaite et rien n'est jamais acquis d'avance !

Marilyne est certainement un exemple de motivation, de courage et de maturité. Je pense que des jeunes de cette trempe font partie des marginaux au sens noble du terme. Et oui, il y en a encore...

Jean-Pierre Clerfeuille

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

□ Initiation à l'Anglais

Des cours d'initiation à l'Anglais ont eu lieu cette année, à la bibliothèque (professeur M. Lacombe)

Ils reprendront dès la rentrée de septembre. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la mairie.

□ Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte tous les 15 jours, le jeudi, de **17h à 18h30** soit :

13 juillet

27 juillet

3 août

17 août

31 août



Si, en dehors de ces dates, vous avez une soudaine fringale de lecture, contactez une des responsables :

Claudine Patrouillault tel. 46 74 24 26

Marie-Christine Pommier tel. 46 93 21 84

Andrée Vrillon tel. 46 93 48 28

Le printemps

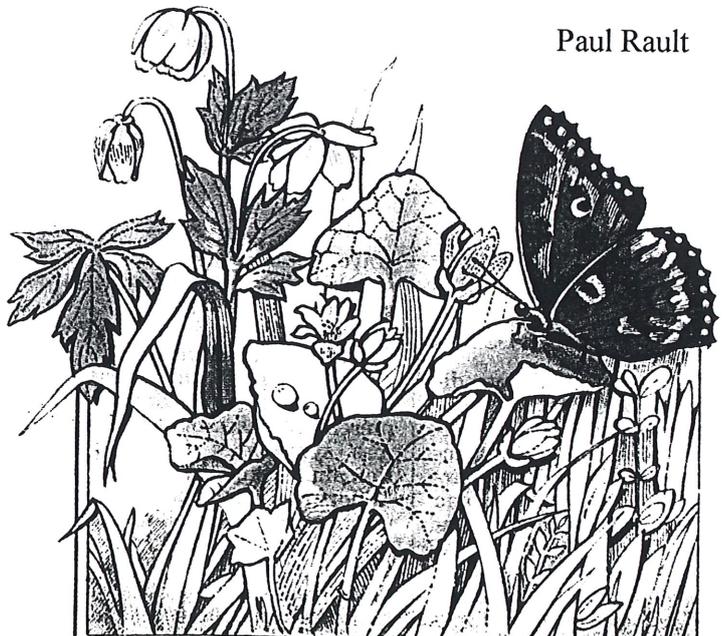
Quand l'hiver disparaît, exsangue à l'horizon
 Que les beaux jours annoncent le printemps
 Que le merle siffleur sort des buissons
 Avec des mélodies, prémices de beau temps
 Que les bourgeons éclatent, ne craignant plus le gel
 Et que toi grande Isis reine de la nature
 Déesse du pouvoir aux marches de ton hôtel
 O toi grande prêtresse fait que la nature
 Sorte de sa torpeur, retrouve l'allégresse

Osiris, ô grand dieu de la végétation
 Fait sortir des bois, des ronces et des fourrés
 Quelques champignons, morilles ou mousserons
 Fait apparaître de ci, de là, quelques bouquets
 Dans les bois, primevères pissenlits dans les prés
 Qui dans les nuits blafardes de l'hiver sans lune
 Sous la neige et le froid étaient emmitouflées
 Maintenant soleil darde de tes rayons
 Pour que dans nos campagne bercées de brise
 Campanules et clochettes tintent de mille sons

Déesse de nos cultures, ô toi chère Demeter
 Embrasse nos campagnes de tes fleurs multiples
 Les beaux jours revenus, tu viennes embaumer
 Violettes, mugnets, roses parfumées à souhait
 Sans oublier bien sur, bientôt les foins coupés
 Que le soleil chauffant sèche dans nos prairies
 De ces parfums si suaves, la brise nous colporte
 Les abeilles dans les ruches dans une ronde folle
 Viennent déposer le pollen de leurs pattes chargées

Isis, Osiris, Demeter, toutes divinités
 Culte de cette terre, en ce printemps charmant
 Vous si sensuels, épris de grande bonté.
 Les oiseaux dans les prés, les haies et les bois
 Par leurs cris, leurs chants source de gaieté
 Bien à l'abri du vent leur nid construisant
 Pour l'avenir, assurer, par leur progéniture
 Afin que pour toujours il y ait des oiseaux
 Pour animer de vie les plaines et les coteaux
 Printemps si tu pouvais toujours nous rester
 Avec ton doux soleil qui réchauffe la terre
 Nous serions si heureux de pouvoir admirer
 Les prairies fleuries et toute cette verdure
 De voir les hirondelles une à une arriver
 Egayant de leur vol sur des cieux d'azur
 D'entendre ces oiseaux gazouiller et chanter
 Dans un concert incessant de douces ritournelles
 annonceur de gaieté et d'amour, symbole de la vie
 Printemps si tu pouvais pour toujours nous rester.

Paul Rault





Le mot du président

L'image

Tous les jours dans notre vie quotidienne, nous réalisons un certain nombre d'actes, nous affichons un comportement, nous délivrons des messages à travers nos conversations et nos déclarations.

L'ensemble de ces attitudes et de nos propos crée pour chacun de nous une image qui est perçue par notre entourage.

Ainsi dit-on d'une personne qu'elle est fière, décontractée, autoritaire, vaillante, agréable, souriante etc...pour ne prendre que ces quelques adjectifs.

Toutefois, comme lorsque l'on jette un caillou dans l'eau, cette image peut se troubler au cours d'un événement exceptionnel.

Immanquablement des images se sont troublées et maintenant nous nous retrouvons au sein du Foyer rural où les uns et les autres ont perçu ou donné des images troubles.

Sachons reprendre nos idées et notre ligne de conduite car en commun nous devons vivre, partager les tâches et animer la vie associative Bussacaise.

Ayons la volonté de le faire.

Le temps efface tout, dit-on !

Je n'irais pas jusque là mais comme l'expérience nous l'a montré à tous, sachons oublier ces images troubles pour ne conserver que les meilleures.

Ainsi va la vie !

Roland Monget

Assemblée générale du Foyer rural municipal

23 juin 1995

L'assemblée générale est ouverte à 21h par le président Roland Monget.

RAPPORT D'ACTIVITE (MARIE-JO CHAPUIS)

Depuis l'assemblée générale du 17 juin 1994, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

Le 30 juin : élection du bureau

Le 9 novembre : étude du budget, calendrier des manifestations, préparation de l'arbre de Noël.

Le 10 mars : point sur la situation

financière, présentation du projet de modification des structures.

Le 19 juin : préparation de l'assemblée générale.

Le bureau s'est réuni 7 fois, le premier vendredi du mois.

Il a organisé :

- une exposition de peinture (Group'art Saintongeais) du 11 au 21 juillet 94 avec vernissage le 16 juillet. 27 peintres y participaient, produisant 80 oeuvres.

- le 11 décembre, arbre de Noël avec matinée récréative et animation avec

Foyer rural

parents et enfants. Grand succès, l'expérience est à renouveler.

- une soirée théâtrale avec l'Amicale laïque de Saintes présentant "la bigote", le 26 novembre 94. 55 entrées.

- du 1 au 14 mai, à nouveau une exposition de peinture avec vernissage le 6 mai.

Pour mettre en application le rapport moral présenté par le président à la dernière assemblée générale, le bureau a travaillé sur le projet de modification des structures afin de réactualiser les statuts du F.R., les rendre plus conformes aux statuts actuels des Foyers ruraux mais aussi pour rechercher les moyens qui rendraient les sections plus solidaires.

Travail ardu, mis en discussion et pas encore terminé.

Activités des sections

□ Le comité de jumelage

Il s'est réuni 8 fois. 94-95 a été une année faste : les manifestations organisées ont obtenu un franc succès.

Soirée goraille du 5 novembre 94, 90 participants.

Soirée antillaise du 1 avril, 190 personnes.

Brocante du 21 mai : On espérait plus de monde mais cela semble prometteur et l'expérience est à renouveler.

Du 9 au 16 juillet nous recevons 36 Oronnais.

L'assemblée générale du jumelage n'aura lieu qu'après leur séjour.

□ La micro-informatique

Les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 12h à 13h, 3 classes (60 élèves) y participent avec Mme Brémand comme animatrice.

Le mercredi tous les 15 jours, Patrice Contet initie 2 adultes et 7 adolescents.

□ Le tennis

La section a participé au championnat régional des 35-44 ans 2ème division masculine du 12 février au 19 mars 95.

Dans le cadre du "contrat d'aménagement du temps de l'enfant", des séances

d'initiation au tennis ont eu lieu le mercredi de 16 à 17h.

En hiver et en cas de pluie ces séances ont été converties en initiation "tennis de table". Une dizaine d'enfants ont participé à cette activité animée par Serge Prouzat, animateur cantonal.

□ Tennis de table

- L'école de tennis de table

L'animation de deux groupes de jeunes a été assuré régulièrement le mercredi après-midi

de 14 à 16h pour un groupe de 8 à 10 scolaires

de 17 à 18h30 pour un groupe de 8 adolescents.

- La compétition

La section a formé de nombreux joueurs de qualité et même un entraîneur départemental.

3 équipes ont été engagées en championnat, dans le tournoi cantonal, en championnat départemental 4ème division (4 victoires pour 3 défaites), en championnat départemental division 1 (5 victoires pour 2 défaites)

Un tournoi a été organisé le 17 décembre avec une cinquantaine de participants.

□ La gymnastique volontaire

- animation :

Trois cours par semaine sont assurés par deux animatrices pour 35 licenciés

le mardi de 18h45 à 19h45

le jeudi de 15h30 à 16h45

le samedi de 14h30 à 15h30

- activités

24 septembre 94 : journée administrative de la G.V. départementale, 80 participants.

15 novembre : repas fruits de mer regroupant 184 personnes

14 mai : randonnée pédestre de 15 km Bussac-Port d'Envaux, pour 54 marcheurs.

-stages animateurs

Les animatrices ont effectué 4 stages :

Stage G.R.S. en octobre à Saint-Jean d'Angely

Stage de préformation en décembre à Etaules

Foyer rural

Stage "anatomie et mouvement" en février à Etaules

Stage "animateur" à Poitiers en avril.

□ La remise en forme

60 participants.

5 séances par semaine, soit lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi avec 10 à 15 personnes par séance.

Les lundis et jeudis sont réservés aux féminines avec comme animatrice Martine Grémillon.

Du 15 juin au 15 septembre, il n'y aura que trois séances par semaine.

Activités :

- soirée couscous réunissant 110 convives
- randonnée VTT du 23 avril avec 220 participants.

□ Football

21 joueurs et une seule équipe engagée en championnat 2ème division de district.

En fin de saison, l'équipe de Bussac est 2ème à égalité avec Tonny-Boutonne;

Sur 22 matches, on compte 16 victoires, 4 nuls, 2 défaites.

Coupe Aunis-Saintonge : élimination au 3ème tour à Brizambourg

Challenge Aunis-Saintonge : défaite au 3ème tour à Chermignac (9 joueurs seulement sur le terrain à cause des absents et des blessés). En effet, 3 joueurs ont été assez gravement blessés cette année, Philippe Perdriaud, Eric Monget et Harold Painteaud, Emmanuel Richard est parti pour raisons professionnelles.

En octobre, insuccès auprès des élèves de l'école pour former une équipe de joueurs débutants.

Le tournoi de sixte n'a attiré qu'une quinzaine d'équipes car beaucoup de matches de championnat avaient été retardés par les intempéries.

L'arbitre du club, M. Martorell interrompt ses activités pour raisons médicales.

□ Section boules

Elle compte 26 licenciés seniors masculins

7 licenciés seniors féminins

3 cadets masculins

2 minimes

soit 42 licenciés.

- elle organise cette année 2 concours officiels

le 4 mars en triplettes

le 3 septembre en doublettes.

- elle a participé aux différents championnats corporatif, cadets, tête à tête, féminin, mixte...

- **L'équipe cadets** constituée de Nicolas Antonin, Cyril Maillet et Antoine Marouby a été sacrée championne du département à la Rochelle le 30 avril 95. Cette même équipe a disputé les championnats de ligue à l'Isle Jourdain le 14 mai où elle a perdu en 1/2 finale. Elle doit disputer le championnat inter-ligue à Niort les 8 et 9 juillet et **participera au championnat de France à Amneville (Moselle) le 2 et 3 septembre.**

□ La chorale

Elle a réuni cette année jusqu'à 47 choristes. Elle s'entraîne tous les jeudis de 20h à 22h ainsi que un vendredi sur deux.

- Elle s'est produite le 11 novembre à Bussac au repas des Aînés.

- Le lundi de Pâques à Asnières La Giraud

- Pour la fête de la musique à Saintes

- Elle se produira le 1er juillet à Saujon pour une rencontre de chorales.

Club du temps libre et labo-photo n'ont fourni aucun rapport d'activité

En conclusion

L'activité du F.R. est toujours soutenue, les animations toujours très diverses, de nombreux projets sont en cours de réalisation pour les prochains jours ou les prochains mois.

Cette année nous comptons environ 350 adhérents, ce qui place 94-95 comme une des meilleures années pour le Foyer rural.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité;

RAPPORT FINANCIER (ANDRE EMERIT)



	CARTES FOYER RURAL		INVESTISSEMENTS		FRAIS DE FONCTIONNEMENT		MANIFESTATIONS		COTISATIONS LICENCIES		T O T A U X		EXCEDENT	DEFICIT
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES > DEPENSES	RECETTES < DEPENSES
TRESORIER FOYER RURAL	18.225,00	8.740,00		4.818,35	23.878,70	26.058,11	6.056,05	6.032,07			48.159,75	45.648,53	2.511,22	
FOOTBALL					2.000,00	5.915,50	10.647,00	3.683,50	1.476,00	2.324,00	14.123,00	11.923,00	2.200,00	
TENNIS						402,80	1.446,00	440,85	1.020,00	1.771,00	2.466,00	2.614,65		-148,65
TENNIS DE TABLE						300,00	1.250,00	700,00			1.250,00	1.000,00	250,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE				2.792,29		1.735,25	18.570,00	13.168,27	2.205,00	2.472,00	20.775,00	20.167,81	607,19	
REHISE EN FORME				1.405,10		96,30	14.669,00	9.725,48	2.300,00		16.969,00	11.226,88	5.742,12	
LABO. PHOTO														
JUMELAGE						269,10	44.510,60	30.082,81			44.510,60	30.351,91	14.158,69	
TEMPS LIBRE														
CHORALE														
C.A.T.E.						6.898,50						6.898,50		-6.898,50
T O T A U X	18.225,00	8.740,00	0,00	9.015,74	25.878,70	41.675,56	97.148,65	63.832,98	7.001,00	6.567,00	148.253,35	129.831,28	25.469,22	-7.047,15
EXCEDENT											18.422,07			

RAPPORT MORAL (ROLAND MONGET)

Si nous nous en tenons aux rapports précédents, je crois que nous pouvons être rassurés sur la santé de notre association. Mais ne rêvons pas et au contraire pour ne pas être dépassés demain, réfléchissons dès aujourd'hui à son avenir. Pour cela nous souhaiterions nous tourner particulièrement vers les jeunes, c'est à dire la relève.

Le sujet est vaste.

En effet, il s'agit de s'intéresser aussi bien à la relève dans les activités mais également dans l'équipe d'animation.

Selon un rapport d'un organisme de crédit (Cetelem) concernant les jeunes voici ce qu'on peut lire :

" Précoces ils aiment s'identifier à ceux qui ont quelques années de plus qu'eux et de plus en plus tôt cherchent à emprunter les styles de vie, les goûts et les apparences de leurs aînés. Ils évoluent de plus en plus vite vers une conduite adolescente.

Sur-responsabilisés, ils sont combattifs, curieux de tout, à la recherche du plus nouveau et plutôt optimistes.

Ils sont sensibles à la protection de l'environnement (notamment des animaux) et aux actions humanitaires.

Ils aiment les frites, les pizzas, les poissons panés, les céréales, les hamburgers, les sodas... Ils adorent les séries et les BD. Ils aiment se faire rire et se faire peur.

Ils apprécient particulièrement les jeux vidéos; coupé du monde, chacun devient son propre héros.

Ils maîtrisent parfaitement l'environnement technologique, souvent mieux que leurs parents.

Ils ont un rapport très précoce avec l'argent (argent de poche détenu par la majorité) qu'ils dépensent par moitié, le reste étant économisé.

Ce n'est pas parce que les jeunes ont le même âge qu'ils ont une identité commune : les problèmes qu'ils vivent sont divers et varient en fonction du milieu familial dont

ils sont issus et de la filière scolaire ou professionnelle qu'ils suivent.

Mais une chose est sûre, la jeunesse dans son ensemble, et plus que toute autre catégorie, est en attente de guides en qui se reconnaît et en quête de sens à donner à sa vie."

Ce tableau nous brosse un excellent portrait des jeunes et partant de là nous pouvons nous interroger sur les moyens à employer pour mieux les faire participer.

Avons-nous les bonnes activités pour les séduire ?

Sur le plan sportif, en dehors du temps scolaire, ils sont peu nombreux à pratiquer le tennis de table ou le tennis. Pour le football, l'absence de structure d'accueil les conduit à évoluer dans les communes voisines.

La randonnée VTT du 23 avril connut un accueil enthousiaste de leur part et leur participation fut importante.

Il y a là une idée, déjà proposée l'année dernière, à creuser et voir la structure à mettre en place pour satisfaire leur goût du sport et de la nature.

Nous avons également évoqué la possibilité d'installer, à très peu de frais, un ou deux paniers de basket afin qu'ils puissent s'exercer au basket de rue.

D'autres idées en matière d'éducation sportive sont à étudier pour amener les enfants à pratiquer une discipline.

On dit également qu'ils maîtrisent l'environnement technologique et apprécient les jeux vidéo. La section informatique semble un bon support pour les intéresser à la découverte et à la pratique.

Interrogeons-nous pour savoir s'il s'agit d'un problème d'accessibilité, d'encadrement ou autre ?

Pour les jeunes scolaires, nous avons signé un contrat (CVE) subventionné par la jeunesse et les sports nous permettant d'intéresser ces jeunes pendant les petites vacances scolaires. Cela nous donnera l'opportunité de leur faire découvrir toutes les possibilités offertes par le Foyer rural.

Comment les intégrer dans l'équipe d'animateurs et d'encadrement ?

Notre association a été créée il y a maintenant 15 ans et elle se porte bien. Certains membres ont participé à la création et sont toujours actifs soit au sein du conseil d'administration soit du bureau.

Méfions nous toutefois de ne pas créer un club du 3ème âge qui ne porterait pas son nom. Les aînés apportent leur expérience, leur sagesse et ne manquent pas de dynamisme. Il serait absurde de notre part de sous-estimer la richesse que représente l'expérience détenue par eux et de sous-exploiter leur disponibilité. Mais sont-ils prêts à répondre aux aspirations des jeunes ?

La jeunesse n'a pas toujours raison, ce n'est pas une raison pour ne pas l'écouter !

Nous avons probablement là un problème de communication et il nous faut absolument mieux connaître les désirs de la jeunesse.

Les jeunes sont les émetteurs privilégiés de ce qui est vécu par tous, ils sont les révélateurs des problèmes, ils disent tout haut ce que les non-jeunes, parfois désabusés et résignés acceptent en silence.

Essayons de les intégrer dans l'association en leur donnant les moyens d'être des artisans actifs, imaginatifs et enthousiastes pour gérer les lendemains.

Apprenons leur à se prendre en charge et parlons leur d'aventure, dans le bon sens du terme.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ÉTAT DES LIEUX

Comme chaque année un état des lieux a été effectué et son procès verbal établi.

Il a été réalisé le 1 juin 95 en présence de MM. Bédochaud représentant la commune, Corot du SIVOM de Saintes, Gauduchon représentant le Foyer rural. Quelques travaux d'entretien se révèlent nécessaires en particulier au niveau de la salle de musculation qui inonde à chaque gros orage, du plafond de l'entrée de la salle de

Foyer rural

tennis de table où des manipulations maladroites ont détérioré le plafond...

Une prochaine entrevue municipalité-foyer rural devrait permettre d'y remédier rapidement

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

☐ Membres sortants :

Marie-Claude Allinand
Martine Antonin
Michel Brethes
Janine Castillon
Marie-Jo Chapuis
Martine Gremillon
André Emerit
Jean-Paul Lajoie
Roland Monget

☐ Ne se représentent pas ;

Michel Brethes
Marie-Jo Chapuis

☐ Nouveaux candidats

Sylviane Bariteau
Guylène Boutinon

9 postes sont à pourvoir

Les 9 membres postulants sont élus.

Rendez-vous leur est donné pour la prochaine réunion du CA vendredi 30 juin pour l'élection du nouveau bureau.

PRIX DE LA CARTE DU FOYER RURAL

Pour la saison 94-95, le prix des cartes avait été fixé à 70f pour les adultes et 40f pour les moins de 16 ans.

Il demeure inchangé pour l'année 95-96.

INTERVENTION DE GUY CHAPUIS, MAIRE DE BUSSAC

Guy Chapuis observe que pour ses 15 ans, le Foyer rural se porte bien.

Il souligne le caractère primordial de la solidarité entre les différentes sections et note avec satisfaction la diversité des activités (sportives, culturelles, artistiques) offertes.

A propos du problème des jeunes évoqué dans le rapport moral, il rappelle que ceux-

ci ont toujours été au centre des préoccupations.

Il ne s'agit pas selon lui de créer des ségrégations, jeunes, adultes, anciens, mais plutôt d'offrir des activités permettant la rencontre des uns et des autres.

Il fait observer que les sections qui savent accueillir et retenir les jeunes (tennis, tennis de table, boules...) sont en bonne santé. Dans le cas contraire, elles sont menacées.

La possibilité d'utiliser un cours de tennis pour la pratique d'autres sports (volley, basket) avait été envisagée. Elle avait été écartée faute de demande. La question peut être réexaminée.

Dans tous les cas il faut être attentif aux demandes, s'efforcer d'y répondre quand elles sont justifiées, mais aussi se méfier des modes passagères.

La situation financière est saine, c'est la preuve d'une bonne gestion.

Au sujet de l'état des lieux, il regrette les incidents survenus à la salle de la remise en forme. Les travaux en vue d'écartier le ruissellement des eaux extérieures devront être exécutés dans les meilleurs délais.

Il rappelle que les travaux de réaménagement de la cuisine ont été réalisés par les employés communaux sous la conduite de F. Bédochaud et que ceux-ci consacrent chaque semaine plusieurs heures à l'entretien des terrains de sport.

QUESTIONS DIVERSES

- Que devient le projet d'atelier dessin et aquarelle mentionné dans le dernier Bussac-info ?

Le projet est toujours à l'étude, quelques points n'ont pas encore trouvé de solution mais il devrait être possible de trouver un terrain d'entente.

- Est-il possible de créer une section couture au sein du Foyer rural ?

A priori, toute nouvelle idée surtout lorsqu'elle répond à la demande de tout un groupe est bonne à prendre. Le conseil d'administration qui se réunira le 30 juin se charge d'étudier le problème, son approbation est quasi certaine.

Foyer rural

L'assemblée générale est close, le pot de l'amitié est offert aux participants, Marie-Jo Chapuis reçoit des mains de Roland

Monget un énorme bouquet de fleurs afin de la remercier d'avoir, depuis sa création, oeuvré au sein du Foyer rural.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FOYER RURAL

Le nouveau bureau

Président : Roland Monget

Vice président : Jeanine Castillon

Secrétaire : Jean-Paul Lajoie

Secrétaire adjoint : Martine Antonin

Trésorier : André Emerit

Trésorier adjoint : Josette Dupas

Membres :

Jacques Gauduchon

Guylène Boutinon

Chorale

Cette année, la chorale de Bussac n'a pas donné de concert. Il nous a paru plus judicieux de vous offrir un « concert de rentrée » dans le cadre d'une rencontre de chorales.

Cette manifestation se déroulerait à l'église et pourrait avoir lieu mi-octobre. la date exacte sera communiquée en septembre prochain.

Pour vous faire patienter, je vous livre ci-dessous quelques réflexions sur cette activité qu'est le chant.

« LES BIENFAITS DU CHANT »

Chanter procure une détente à la fois physique et psychique. La respiration qui s'amplifie, oxygène et vivifie. Les vibrations de l'air et des cordes vocales opèrent un massage du corps tout entier car tous les muscles sont sollicités.

Vibrer au son de sa propre voix procure de rares sensations: une réelle stimulation ou un intense sentiment de décontraction.

Chanter est à la portée de tous. Où pratiquer ? partout ! Dans son bain, en attendant l'autobus, en faisant ses courses, ou bien, formule plus conviviale, dans une chorale.

Pour moi cela provoque une cassure dans mon train-train quotidien, me réveille et me donne une « pêche » terrible, même à 8h du soir. J'ai le sentiment de « construire » en travaillant une oeuvre et de « donner » quand je l'interprète avec mes camarades devant un public.

Si une telle expérience vous tente, vous surtout, les messieurs (ils sont actuellement en minorité), rejoignez-nous en septembre, les jeudis à 20h à la salle municipale de Bussac.

Il en est du chant comme de tous les actes de la vie, il ne faut pas perdre son temps à avoir envie de..., à essayer de faire...Il faut le faire. Faites-le !

Chrysanthe, chanteuse alto.

Section boules

UN PEU D'HISTOIRE...

La pétanque est née... d'un rhumatisme.

Le jeu de boules remonte à la nuit des temps, il est probablement le plus ancien du monde. Les archéologues, qui sont des gens sérieux, assurent qu'on le pratiquait déjà du temps des pharaons; ceci est prouvé par la découverte d'une momie d'enfant ayant vécu au 52ème siècle avant Jésus Christ et d'une paire de boules retrouvée dans son sarcophage... Nul doute que ce petit seigneur n'ait été, à son époque, le champion des rives du Nil.

D'Egypte, le jeu passe en Grèce, puis à Rome. Il semble que ce furent les légionnaires romains de César qui l'introduisirent en France, plus spécialement dans les provinces du sud, qui allaient devenir la Provence.

Après une éclipse, que connurent toutes les activités gréco-romaines durant le haut moyen-âge, le jeu de boules réapparut vers le XIIIème siècle. En France, on le pratiquait couramment, et sous le règne de Charles V (le sage), celui-ci décida d'en interdire la pratique suite aux abus de ce jeu qui avait tendance à détourner les archers et les arbalétriers de leur entraînement militaire.

Après un tollé d'indignation, le jeu fut ensuite toléré parmi les hommes d'armes, mais réglementé sévèrement.

Depuis les années 1850, dans le sud de la France, se pratique un jeu particulier, le jeu provençal qui impose de sérieuses qualités physiques. Pour « pointer », le joueur doit faire un pas hors du cercle de lancement et se tenir en équilibre sur un pied. Pour « tirer », le joueur doit effectuer trois pas avant de lancer sa boule vers un objectif qui se tient à plus de quinze mètres du cercle de lancement.

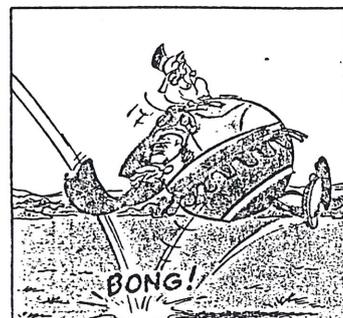
Jules Lenoir, ancien champion de la provençale, souffrant d'un rhumatisme chronique, ne pouvait plus s'adonner à son sport favori et s'ennuyait ferme tout en fréquentant le terrain où se déroulaient des parties acharnées. Son ami Ernest Pitiot chercha un moyen de distraire le pauvre Jules, et lui proposa de jeter quelques boules à environ trois mètres devant eux. On lança un cochonnet, on lança une boule, puis une autre, puis on tira une boule.

A ce jeu, Lenoir n'était plus obligé de pointer sur une jambe ni de faire trois bonds pour tirer; restant les deux pieds dans le cercle de lancement pour jouer leurs boules, les deux amis s'amuserent parfaitement, et les curieux du voisinage, surpris, apprécièrent énormément cette nouvelle façon de jouer.

Ce dimanche de 1907, la PETANQUE était née.

A ses débuts, ce jeu s'appelait indifféremment « pieds tanqués », « piedtanque » ou « pétanque » et ce dernier terme finit par s'imposer. Depuis cette date, la pétanque a fait son chemin.

Après la Provence, le Rhône et la frontière italienne, elle a gagné le Nord de la France, envahi la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Aujourd'hui, on y joue sur tous les continents : Japon, Etats Unis, Madagascar, La Réunion, Tahiti, la Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et même Thaïlande où elle est un sport national;



Le lancer du légionnaire !

Foyer rural

Chaque année, se déroulent les championnats du monde dans les catégories seniors, juniors et féminines. (Le titre de champion du monde juniors échappe toutefois à la France).

Ce passe temps favori des français, se devait d'avoir sa fédération et ce pas fut franchi en 1944, année où M. Ernest Pitiot déposait à la préfecture de Marseille, les statuts de cette fédération.

Le cinquantenaire fut fêté dignement le 7 janvier dernier par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal à laquelle s'étaient joints les représentants de la Fédération Internationale, dans le cadre somptueux du Futuroscope de Chasseneuil du Poitou.

(Extrait du Bulletin d'information du CDCM n° 134)

ACTIVITES DE LA SECTION

Depuis le concours officiel triplettes du samedi 4 mars à Bussac sur Charente, la participation de nos équipes à divers concours a été largement suivie.

- concours qualificatifs départementaux (triplettes et doublettes)
- éliminatoires de secteurs tête à tête.
- championnat départemental corporatif triplettes
- championnat départemental doublettes « féminines »
- championnat départemental doublettes « mixtes »
- championnat départemental triplettes « cadets ».

❑ Résultats des concours :

souvent modestes, à la mesure du nombre d'équipes en présence, mais très encourageants par la qualité du jeu, et surtout par la participation de la Boule Bussacaise dont l'image de marque se confirme au fil des années.

❑ Effectif des joueurs 1995

seniors masculins : 26
seniors féminins : 7
juniors masculins : 4
cadets masculins : 3
minimes mixtes : 2
soit un total de 42 licenciés.

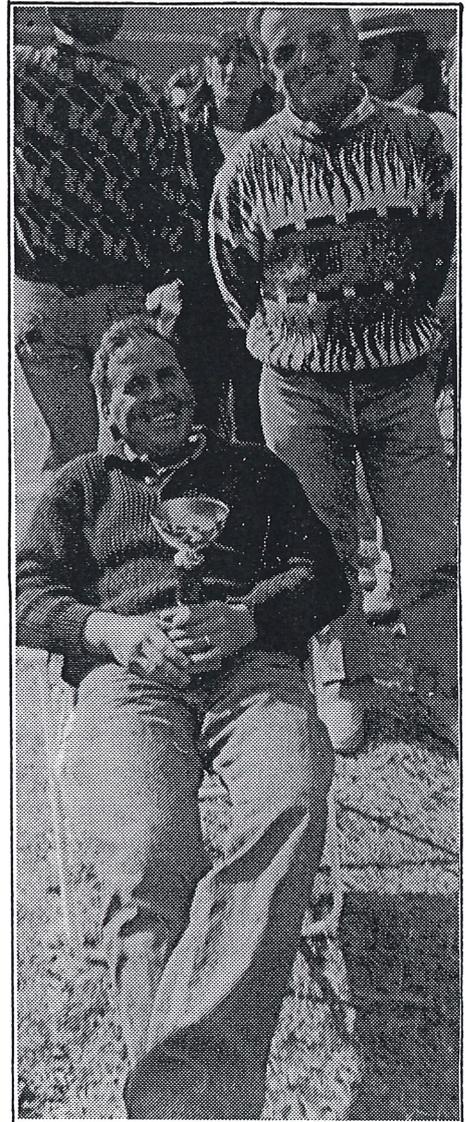
A noter particulièrement les résultats exceptionnels de notre équipe CADETS constituée par :

ANTONIN Nicolas (13 ans 1/2)

MAILLET Cyril (12 ans 1/2)

MAROUBY Antoine (12 ans 1/2)

- Ils ont remporté le championnat départemental le 30 avril dernier sur le terrain de la Pétanque Rochelaise,



Sous le regard admiratif d'un concurrent bouliste, notre président Michel Maillet fatigué mais heureux, reçoit la coupe gagnée par nos cadets.

Foyer rural

- ils ont malheureusement subi une défaite au championnat de ligue en perdant en demi-finale à l'Isle Jourdain dans les Deux-Sèvres, le 14 mai,
- ils doivent disputer les inter-ligues à Niort les 8 et 9 juillet prochains.
- Ils participeront au championnat de France dans leur catégorie à Amneville (Moselle) les 2 et 3 septembre.

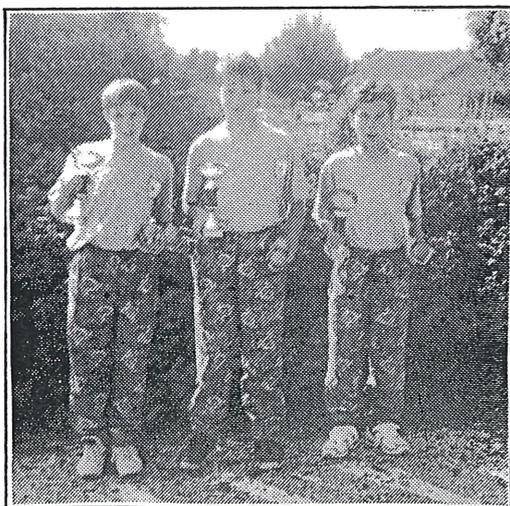
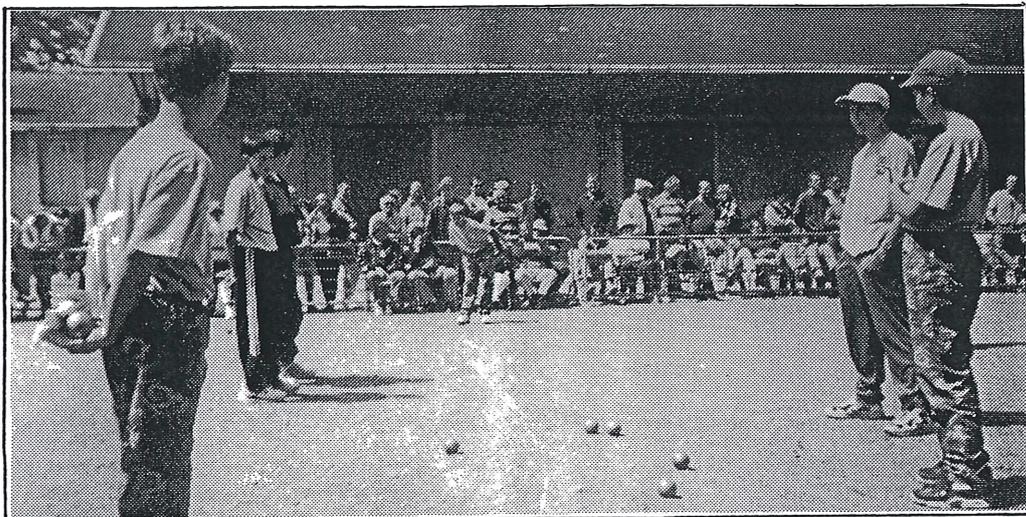
Tous les encouragements vont à cette jeune équipe, pour leurs résultats acquis et à venir et aussi aux parents et amis pour leur dévouement quant à la ponctualité pour les accompagner dans des déplacements souvent fastidieux.

Il est rappelé à tous les joueurs du club que les entraînements ont lieu sur le terrain municipal tous les dimanches de 10h à 12h.

A partir de la parution de ce Bussac-info, et avec la saison d'été, les entraînements en soirée auront lieu tous les vendredis à partir de 20h30.

Des concours internes seront organisés soit le vendredi soit le samedi en soirée et les dates seront confirmées par affichage ou prospectus distribués aux joueurs en temps utile. Les joueurs toutes catégories, licenciés ou non seront invités à ces concours

Le secrétaire, Joseph Castillon



Nos cadets en demi-finale au championnat de ligue à l'Isle Jourdain.

Notre équipe cadets, championne départementale 1995

Initiation à l'informatique

Une initiation à l'informatique a eu lieu cette année, le mercredi après-midi, tous les 15 jours, pour les enfants, les adolescents et les adultes avec comme animateur Patrice Contet. Les séances reprendront à la rentrée de septembre.

Prendre contact avec Patrice Contet ou avec la mairie.

Tennis info

❑ Organigramme de la section

Président : Jacques Gauduchon tel. 46 93 54 10

Trésorier : Bernard Mignon tel. 46 93 76 60

❑ Rappel du règlement intérieur

Les cours sont accessibles à tous les membres du Foyer rural titulaires de la carte d'adhérent 94/95, celle-ci doit être impérativement accrochée au panneau réservé à cet effet, ce qui n'est pas toujours le cas.

❑ Tarif :

Adulte 70 f

Enfant 40 f

Extérieur adulte 230 f

Extérieur enfant 150 f

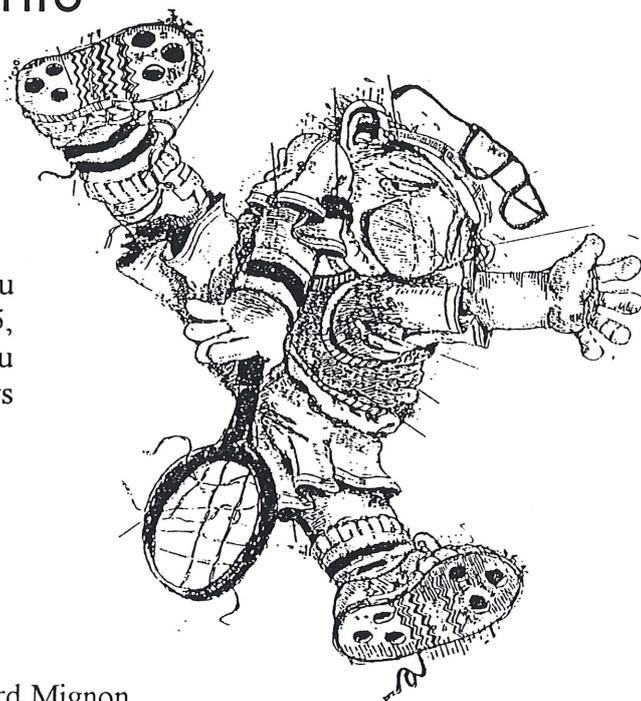
Pour se procurer la carte du F.R., s'adresser à Bernard Mignon.

❑ Activités 1995

Le championnat régional par équipes catégorie seniors 35/44 ans a eu lieu du 12 février au 19 mars. Comportement honorable de nos joueurs.

La section organise son tournoi amical du 26 juin au 8 juillet. Venez- vous y inscrire !

Jacques Gauduchon

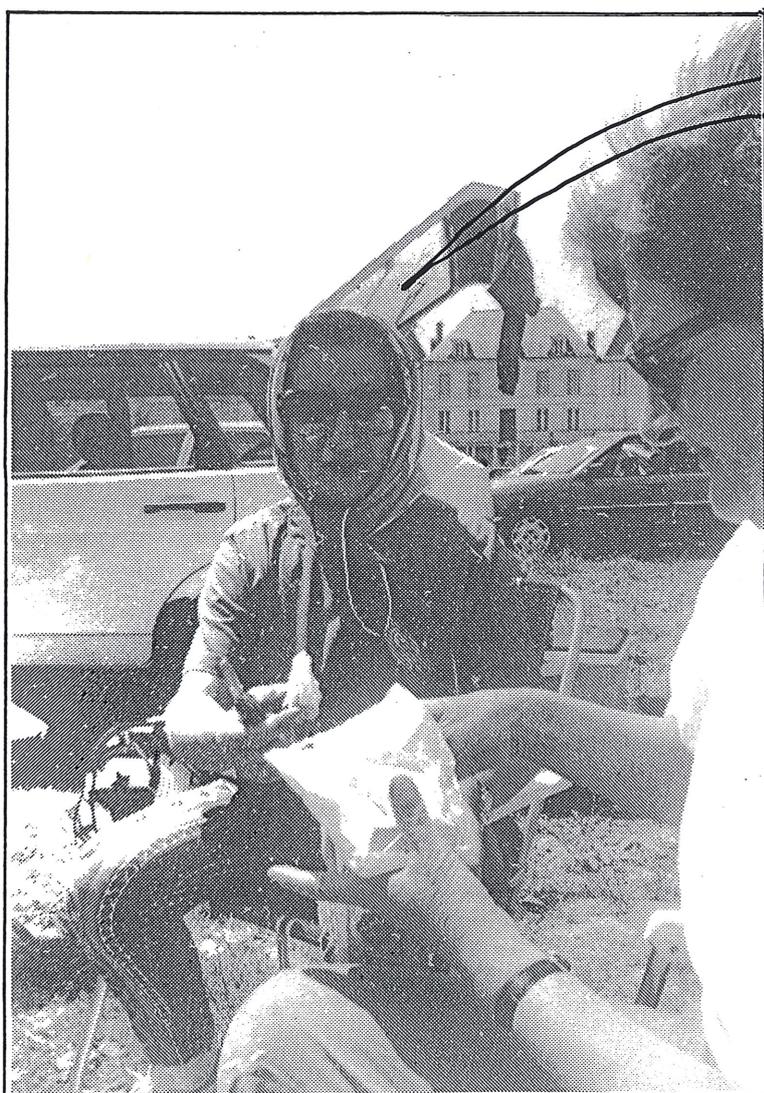


Gymnastique volontaire

RANDONNEE PEDESTRE

Dimanche 14 mai 95. Beau temps. Départ devant le Foyer rural de la randonnée pédestre, environ 16 km, qui conduisit une cinquantaine de marcheurs et de plus petits en vélos vers la base nautique de Port d'Envaux. Là, un rafraîchissement bien mérité les attendait, chacun ouvrit ensuite son panier et dévora son casse croûte avec appétit.

L'après-midi passa rapidement en jeux, en musique et en chants. Dans l'après-midi finissant, on se sépara en se promettant de recommencer l'an prochain.



**Samedi 14 octobre
retenez cette date :
soirée « fruits de
mer »**

Jeanine Coste à la fin des 16 km. On voit tout de suite qu'elle n'a pas triché, elle est venue à pieds et jouit enfin d'un siège confortable et d'un petit quelque chose à grignoter.

Page suivante : vue d'ensemble sur la « troisième mi-temps » de la randonnée pedestre.

Foyer rural



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE, 16 JUIN.

24 personnes sont présentes.

☐ Rapport moral (Janine Coste)

L'assemblée générale s'ouvre sur un constat de bonne santé de la section pour l'année écoulée. Durant la saison 94/95, trois cours par semaine ont été assurés par J. Coste et V. Emerit avec la participation occasionnelle de S. Gaquère. Cette dernière assurera un cours complet à la rentrée, suite à l'obtention de son diplôme d'animatrice.

En fin de saison, chaque licencié a été amené à remplir un questionnaire intitulé « bilan de l'année, souhaits pour la saison prochaine ». Un résumé des résultats est exposé.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

☐ Rapport financier (Josette Dupas)

Total des recettes : 23 563,60

Total des dépenses : 22 657,51

Reste en caisse au 16/06 : 93,35

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

☐ Rapport d'activité (Guylène Boutinon)

- 35 licenciés ont fréquenté assidûment les séances.
- 6 réunions de bureau ont eu lieu cette saison.
- Le 24 septembre 94, journée administrative de la gymnastique volontaire du département à Bussac.
- Le 15 octobre 94, soirée fruits de mer.

Foyer rural

- Le 14 mai 95, randonnée pédestre suivie d'un pique-nique.
 - Les animatrices ont suivi des stages de perfectionnement à l'extérieur (4 stages).
- Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

□ Election du bureau

Pas de nouvelle candidature enregistrée.

Après accord des membres du bureau, une réunion sera organisée le 27 juin 95 pour définir le rôle de chacun pour la nouvelle saison.

□ Activités prévues

- 12 septembre 95 : reprise des cours
- 14 octobre 95 : repas fruits de mer

□ Organisation des séances pour l'année 95/96

Mardi 18h45-19h45

Jeudi 15h30-16h30 (nouvelles activités : marche, vélo, piscine...)

Vendredi 18h45-19h45

Les nouvelles inscriptions pour la saison 95/96 peuvent se faire dès maintenant auprès de :

Janine Coste tel. 46 93 03 87

Véronique Emerit tel. 46 74 43 98

□ Questions diverses

- Lieu des cours : salle de tennis de table de Bussac, un local mieux adapté serait très apprécié.
- Contenu des cours : les animatrices feront des stages pour enrichir les cours (stretching, step, détente et retour au calme)
- Suggestions : rencontres avec d'autres sections de G.V.

□ remerciements

La section remercie Roland Monget, président du Foyer rural d'avoir participé à son assemblée générale. Ce dernier nous a invité à l'A.g. du Foyer rural.



Création d'un club couture

Rendez-vous hebdomadaire le vendredi matin

Inscriptions et renseignements auprès de Laetitia Pagand
(tel. 46 74 22 75)

Début le 1er vendredi de la rentrée scolaire dans la salle
située au premier étage de la salle municipale.



Section jumelage

FOIRE A LA BROCANTE

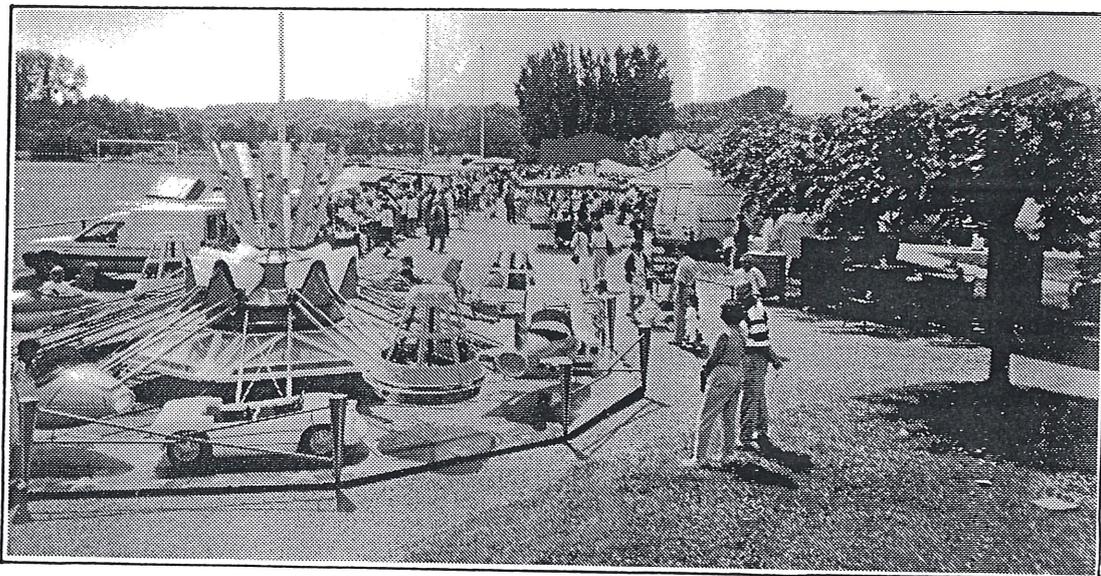
Le dimanche 21 mai, notre première foire à la brocante a bénéficié d'un soleil radieux.

Nous avons comptabilisé une trentaine d'exposants. La place d'Oron affichait complet, le manège a bien tourné.

Pour nos particuliers de Bussac qui se sont déguisés ce jour-là en brocanteurs, les ventes ont parfois été surprenantes et ont permis de faire un peu d'argent de poche.

Nous espérons reconduire cette manifestation l'année prochaine.

Merci à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de leur visite et de leur participation.



Article extrait du « courrier de la Broye et du Jorat » du 5 mai 1995:

« ORON

CHARENTE MARITIME

Ce nom vous dit-il quelque chose ? Si vous l'ignorez, ne vous en faites pas ! Nous l'ignorions aussi jusqu'en 1981, date à laquelle a commencé l'aventure de l'amitié entre les gens d'ici et ceux de là-bas, d'Oron et de Bussac.

Nous avons découvert une région délicieuse de la France, région située entre Bordeaux, Cognac et la Rochelle. Tout un programme gastronomique ! Mais l'important est ailleurs. Il se situe au niveau des contacts humains qui ont donné naissance à des amitiés très profondes.

Depuis ce mémorable 30 mai 1981, les Bussacais sont venus à Oron et les Oronais sont allés à Bussac. Tous les deux ans pour les rencontres officielles, mais bien plus souvent pour des visites privées. Si vous voyez une voiture française immatriculée 17, parquée à Oron, soyez-en sûr, c'est un ami.

Foyer rural

Comme annoncé dans ce journal, la rencontre biennale a lieu cette année, à Bussac, du 9 au 16 juillet 95. Nous espérons qu'un grand nombre d'Oronais décidera de faire le voyage.

Le déplacement seul est à la charge du participant, mais ceci ne doit en aucun cas être un problème. Une solution est toujours possible.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, sachez qu'entre autre chose, une balade de deux jours est prévue dans la « Venise verte », à savoir les Marais Poitevins.

Si le coeur vous en dit !

Société de jumelage Oron-la-Ville - Bussac »

Ce texte est à lire impérativement avec l'accent suisse. (conseil de la rédaction)

SEJOUR DES ORONAIIS

Nous sommes en plein préparatifs pour recevoir nos amis oronais.

36 personnes seront du voyage. Nous remercions dès maintenant les familles d'accueil, anciennes et nouvelles pour leur contribution à ce séjour.

Nous vous promettons tous les détails dans le prochain Bussac-info.

Christiane Genat

Exposition de peinture

Photo prise au cours du vernissage, le 6 mai.

Organisée conjointement par le Foyer rural et le Group'Art Saintongeais, elle réunissait 27 peintres et 80 de leurs oeuvres. Bussac y était représenté par deux artistes, M. Serge Raud, président du Group'Art et Mme Berger.



Section remise en forme

Lors de l'assemblée générale du mardi 13 juin, une nouvelle équipe de responsables a été constituée :

Président Jean-Pierre Clerfeuille
Trésorière Isabelle Daudet
Secrétaire Joëlle durat
Animatrice Martine Gremillon
Membre du bureau Jean Laurent

HORAIRES DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE :

lundi 18h30 - 19h45
mercredi 17h30 - 19h45
vendredi 18h30 - 20h

RANDONNEE VTT DU 23 AVRIL 1995

Pour les organisateurs, c'était aussi le premier tour le 23 avril mais le premier tour de roue ! Joli succès puisque 230 vététistes étaient présents à cette première randonnée de Bussac. Ils venaient de La Rochelle, Jonzac, Montendre, Cognac, Angoulême, l'île d'Oléron et pour beaucoup la journée avait débuté très tôt. De nombreux clubs avaient fait le déplacement jusqu'à Bussac ce jour-là.

Ce fut une bien agréable constatation et une bien belle récompense que de voir tous les participants enchantés de la variété des parcours sans parler de l'organisation et de la sécurité. Le tout dans un climat très convivial et également très sportif.

Agréable surprise aussi que de voir bon nombre de Bussacais et Bussacaises enfourcher leur VTT. Pour certains c'était la totale découverte de la randonnée et du VTT. Donc objectifs atteints !

Je garderais un souvenir marquant de cette journée car, figurez-vous, il avait 6 ans et elle en avait 76 ce jour-là et ils ont fait leur chemin ensemble. Bien belle image de cette randonnée.

Jean-Pierre Clerfeuille



Fin de la randonnée. C'est dommage, on reconnaît bien Noémie mais on voit mal la boue !